

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIV - No 43 Montréal, 8 janvier 1975



**Retrait des deux derniers
cents sur la pinte de lait**

page 5

**L'UPA et le
machinisme agricole** *page 16*

Les perspectives laitières des dix prochaines années

page 20

La semaine agricole Un + un égalent 7

HAUSSE DES EXPORTATIONS AGRICOLES

Au cours des neuf premiers mois de l'année 1974, les exportations canadiennes de produits agricoles ont augmenté de 32% pour atteindre un total de \$2,758 millions. De leur côté, les importations ont été de 38% supérieures à la période correspondante de 1973 pour toucher les \$2,019 millions laissant un excédent commercial de \$740 millions soit 18% de plus qu'il y a un an. La moitié de la valeur des exportations est attribuable à la vente du blé qui a rapporté \$1,469 millions et de l'orge, \$170 millions, à des pays autres que les États-Unis. Les oléagineux ont compté pour un total de \$275 millions. La proportion des exportations vers les États-Unis ne représente plus que 14% des exportations totales à cause principalement de la hausse considérable de près de 80% de la valeur des expéditions de blé vers les marchés d'outre-mer et de la réduction des exportations d'animaux vivants, de viandes et de produits laitiers vers les États-Unis. Par contre les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 40% pour atteindre \$1,165 millions. Le maïs, les fourrages et les graines oléagineuses ont particulièrement progressé. En passant de \$7.75 à \$24.77 le quintal le prix du sucre demeure le principal facteur de hausse des importations provenant de pays autres que les États-Unis.

L'AIDE ALIMENTAIRE MONDIALE

Le Canada a porté à \$71.4 millions son aide immédiate aux pays les plus durement frappés par la famine. La majeure partie de cette aide alimentaire sera fournie sous forme de blé et de dérivés du blé. \$15.5 millions profiteront aux pays du Sahel, \$5 millions à la Tanzanie, \$3.5 millions à l'Éthiopie, \$5 millions au Bangladesh, \$9.4 millions au Pakistan et \$1 million au Sri Lanka (Ceylan).

QUATRE PROGRAMMES FÉDÉRAUX POUR LE BOEUF

En plus de prolonger le programme de stabilisation des prix pour les bouvillons et les génisses de catégorie A, B ou C au delà de l'échéance prévue d'août 1975, le ministère canadien de l'agriculture mettra au point un programme similaire visant à la stabilisation du marché des vaches d'abattage qui couvrira la période allant du 16 novembre 1974 au



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

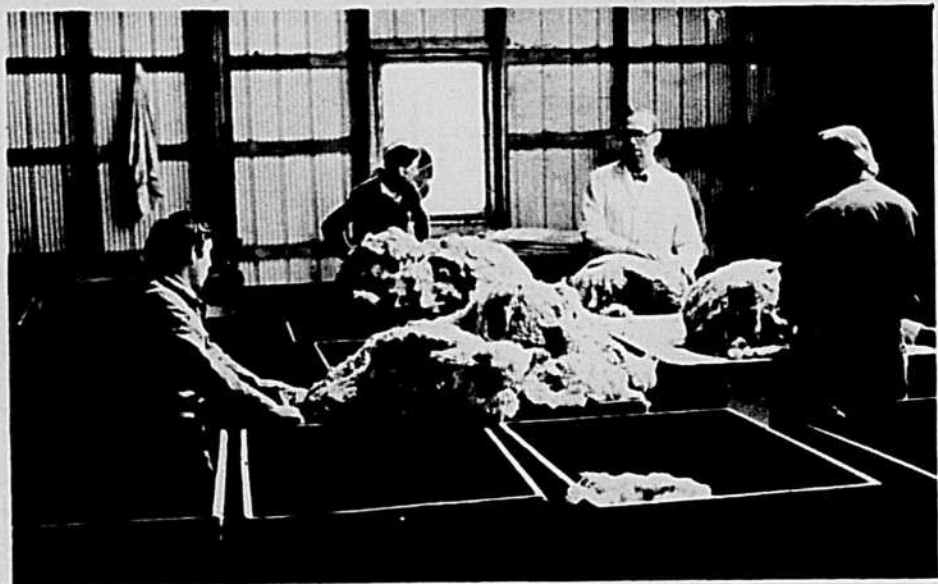
Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 3e trimestre 1974
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

30 avril 1975, achètera du boeuf en conserve à titre de contribution à l'aide alimentaire mondiale et financera une campagne de publicité en faveur des types de viande de boeuf haché particulièrement de viande de vache.

LA LOI DU CRÉDIT AGRICOLE

Le ministre Normand Toupin a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 85 touchant le crédit agricole. Des amendements visant à favoriser le crédit à la production porteront de \$15,000 à \$50,000 le montant total maximum d'emprunt qu'un cultivateur pourra obtenir d'une banque ou d'une caisse d'épargne et de crédit. Le projet de loi ajoute les définitions d'aspirant agricole, de coopérative d'exploitation agricole et d'emprunteurs conjoints. Il prévoit aussi de réduire de 66.6 à 60% ou de fixer à 60% selon le cas, la proportion des intérêts que doivent détenir les exploitants agricoles dans une corporation ou une société d'exploitation agricole pour rendre ces groupes admissibles pour un prêt. D'autre part, le ministre de la Justice a soumis un autre projet de loi qui a pour but d'ajouter au code civil le nantissement forestier en le combinant au nantissement agricole.



Classeurs de laine à l'oeuvre à la Coopérative canadienne des producteurs de laine de Carleton Place, Ont. La production canadienne de laine ne représente que 1% de la production mondiale. Les éleveurs de moutons s'intéressent beaucoup plus à la production d'agneaux que de laine. Le Canada ne produit que 3 millions de livres de laine par année et doit en importer plus de 40 millions de livres pour suffire à ses besoins. Il faut dire que, bon an mal an, les revenus tirés de la laine sont plutôt modiques.

De nombreux facteurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de classer la laine de nos troupeaux: la provenance, la longueur et la résistance des fibres, la propreté et l'uniformité de la tonte influent directement sur sa qualité.



Des petites fiches qui profitent.

Ces fiches énumèrent les emplois disponibles dans votre région. Nous les épinglons aux tableaux d'affichage pour aider ceux et celles qui se cherchent un emploi à trouver celui qui leur convient le mieux.

De cette façon, les postes disponibles sont plus vite remplis. Il y aura des tableaux d'affichage de ce genre dans plus de 400 Centres de Main-d'oeuvre à travers le Canada. Si vous avez une vacance à combler, faites-le nous savoir. Nous épinglerons le renseignement sur nos tableaux.

Mais les Centres de Main-d'oeuvre du Canada ne sont pas que de simples bureaux de placement. Nous venons en aide aux employeurs et aux employés de plusieurs façons.

Nous diffusons des renseignements sur le marché du travail afin

de vous aider à planifier vos besoins de main-d'oeuvre, à courte ou à longue échéance. Nous pouvons vous aider à embaucher la personne qu'il vous faut pour un travail donné. Nous ferons la publicité nécessaire, nous interviewerons les candidats ou, si vous le préférez, nous vous aiderons à les interviewer vous-même sur place.

Et, bien que l'employeur ait la responsabilité première quant à la formation de son personnel, il se peut que nous puissions l'aider grâce au programme de formation industrielle de la Main-d'oeuvre du Canada.

Ce programme pourra aider à augmenter le rendement des entreprises canadiennes et à réduire le chômage, en contribuant au développement ou à l'expansion de leurs programmes de formation professionnelle.

Le personnel de la Main-d'oeuvre du Canada aura plus de temps à vous consacrer pour planifier vos besoins de main-d'oeuvre et vous aider à résoudre certains problèmes relatifs à l'emploi. Quand nous connaissons vos besoins, il nous sera plus facile de vous envoyer la personne qui répond exactement à vos exigences.

Chacun a sa personnalité. C'est pourquoi nous donnons un nouveau visage à la Main-d'oeuvre.

Pour que chacun bénéficie d'un service vraiment personnel.



Centre de Main-d'oeuvre
du Canada
Main-d'oeuvre
et Immigration
Robert Andras
Ministre

Canada
Manpower Centre
Manpower
and Immigration
Robert Andras
Minister

**Main-d'oeuvre du Canada.
Ensemble, on va y arriver.**

Une question d'équilibre

L'établissement des coûts de production des produits agricoles, pour aussi simple que cela puisse paraître, n'en est pas pour autant dans ses éléments constitutifs accepté sans discussion par tous les intéressés à la commercialisation des produits agricoles.

Le coût de production d'un produit agricole doit s'établir selon les réalités économiques de l'entreprise agricole efficace, dans chacune des productions concernées. Souvent, on a tendance à se laisser influencer à ce niveau par toutes sortes de considérations extérieures aux réalités économiques agricoles, à un point tel qu'il nous apparaît que la tendance vise à ajuster les coûts de production aux réalités économiques des marchés, plutôt qu'à celles de la ferme.

Dans l'établissement des coûts de production, il faut aussi considérer que plusieurs critères influant sur la rentabilité de l'agriculture doivent être l'objet de décisions politiques.

Qu'il s'agisse de la rémunération horaire du producteur agricole, de la rémunération du capital investi ou de la gestion de l'entreprise, il est bien évident que tant et aussi longtemps que le producteur agricole et l'État ne se sont pas entendus sur le niveau des taux à être accordés à chacun des critères précités, le coût réel de production est difficilement acceptable.

Nous croyons fermement qu'une fois ces décisions prises et ces niveaux de taux établis, les producteurs agricoles sauront faire face aux réalités des marchés des produits agricoles au Québec à l'intérieur des normes d'efficacité à la production réalisées.

Faire face au marché signifie pour le producteur agricole analyser objectivement tout ce que le marché peut donner pour un produit spécifique. Ça veut dire aussi, en pratique, connaître la capacité de payer du consommateur intéressé et sa réaction vis-à-vis de l'évolution du prix d'un produit. Si le consommateur peut facilement se procurer un produit

de remplacement à des conditions de prix de beaucoup meilleures, il est évident que son comportement ne sera pas le même que s'il est en face d'un produit essentiel et irremplaçable. Ça veut dire aussi connaître les coûts et conditions de la transformation de son produit et les coûts et conditions de distribution du même produit.

Faire face au marché, pour le producteur agricole, ça veut dire aussi connaître les conditions du marché domestique, du marché canadien, du marché américain et du marché international.

Toutes ces connaissances mises ensemble permettent au producteur agricole de décider de son comportement vis-à-vis de telle ou telle production agricole, comportement qui sera réaliste en autant que toutes les parties intéressées à la commercialisation des produits agricoles joueront franc jeu dans l'élaboration des prix et conditions de vente des produits concernés.

Il est bien évident que le producteur agricole n'a pas intérêt, quand il fait face au marché, à vouloir le détruire. Il vise en fait à obtenir de ce marché un retour qui lui assure une rentabilité lui permettant de vivre honorablement de sa profession et de demeurer en production. Pour réaliser ce retour de marché qui lui assure le revenu désiré, il lui faut négocier âprement et objectivement les conditions de vente et de prix de son produit.

Faire face au marché, ça veut dire aussi reconnaître qu'en période économique difficile, il peut arriver que l'État doive intervenir pour suppléer aux conditions d'un marché qui ne peut temporairement rencontrer les exigences économiques d'une production déterminée. À ce moment-là, l'aide de l'État est beaucoup plus une aide à l'industrie de la transformation, à la distribution et à la consommation, qu'une aide à la production. C'est pourquoi, il ne faudrait pas toujours considérer les politiques agricoles d'aide aux prix des produits agricoles comme étant uniquement des subventions à l'agriculture, car, dans la plupart des cas, c'est tout simplement une subvention à la consommation.

Ceci étant dit, le producteur agricole se doit d'envisager le rôle complémentaire de l'État dans le domaine des prix des produits agricoles comme un rôle essentiel pour le rétablissement de l'équilibre qui doit exister entre le prix de vente d'un produit et son coût de production. Le producteur n'a pas à se sentir diminué du fait que l'État joue ce rôle, bien au contraire. Le producteur agricole a droit à ce que l'État, dans une économie libérale, intervienne pour venir corriger les effets désastreux des agents qui, pour quelque raison que ce soit, viennent fausser le jeu de la fixation des conditions de vente et de prix des produits agricoles.

Il est même du devoir des producteurs agricoles de s'assurer que l'État consacre à ce rétablissement de l'équilibre prix de vente - coût de production, la juste part de son budget de l'économie agricole et le développement de l'économie québécoise.

Le gouvernement du Québec s'apprête à proposer une législation pour assurer la stabilisation des revenus de l'agriculture au Québec.

Nous osons croire — l'UPA sera aux aguets pour que cela se réalise — que cette législation sera suffisamment agressive pour assurer à l'agriculture du Québec une rentabilité équivalente à celle des autres secteurs de pointe de l'économie québécoise. La plus grande déception des producteurs agricoles du Québec serait d'obtenir une Loi qui n'aurait pour effet que de leur permettre de s'en tirer vaille que vaille.

Les producteurs agricoles du Québec sont prêts à se discipliner, à contrôler leur production, à continuer de développer leur efficacité, à faire face à des conditions de marché ordonnées, à participer à la mise en place de caisses de compensation, à la condition qu'au bout de la ligne, ils ne soient pas tout simplement victimes d'un régime économique qui accepte difficilement l'équilibre, l'ordre et les contrôles.

Les producteurs agricoles du Québec sont disposés à faire leur large part pour le développement de leur économie et leur bonne volonté est plus que manifeste. Si les autres secteurs de l'économie québécoise sont dans les mêmes dispositions et si l'État ne lésine pas pour légiférer efficacement, il est permis de croire que notre agriculture connaîtra des développements qui seront bénéfiques à l'ensemble de l'économie québécoise.

Jean-Marc KIROUAC





La forêt privée du Nord-Ouest québécois comprendra cinq unités d'aménagement

Le service de l'Aide à la Forêt privée du ministère des Terres et Forêts vient de terminer le découpage des unités d'aménagement du territoire de forêt privée du Nord-Ouest québécois. La région comprendra cinq unités d'aménagement, soit celles du Témiscamingue (1), de Barraute (2), de Lasarre (3), de Val-d'Or (4) et de Rouyn-Noranda (5).

Ainsi donc se termine le découpage en unités d'aménagement d'une seconde région puisque ce travail est complété au Saguenay-Lac-St-Jean. D'ici quelques mois, on prévoit que tout le territoire de forêt privée de la province sera découpé en une cinquantaine d'unités.

TÉMISCAMINGUE

Exploitée par la Société d'Exploitation sylvicole du Témiscamingue Ltée, l'unité d'aménagement du Témiscamingue (numéro 1) a une superficie de quelque 1,110 milles carrés dont 510 de forêt

privée. Dans ce territoire, on retrouve 14 villes ou villages dont Ville-Marie.

La Société d'Exploitation sylvicole du Témiscamingue Ltée est la plus ancienne des trois organismes de gestion en commun du Nord-Ouest. Elle a été officiellement fondée le 17 mai 1973. Son président est M. Gérard Moreau et son secrétaire M. Paul-A. Dickey.

Dès sa première année d'opération (1973-1974), la compagnie a mis sous contrat 98 lots pour un total de près de 5,000 acres de terrain. La société comptait alors 78 membres.

Depuis le 1er avril 1974, une trentaine d'autres actionnaires sont venus se greffer à ce groupe. Au 30 septembre 1974, la société avait effectué des travaux sylvicoles sur 315 acres de forêt privée. Au 30 octobre, elle avait traité environ 1,100 acres de forêt publique. Par ailleurs, le reboisement effectué au printemps 1974 représentait 313,800

arbres en forêt privée; le nombre de cordes de bois récupérées lors de ces travaux sylvicoles était de 500.

BARRAUTE

L'unité d'aménagement numéro 2, celle de Barraute, couvre une superficie totale de quelque 2,100 milles carrés dont 955 de terrains privés. Amos et Senneterre sont les principales villes de cette unité où l'on retrouve 13 villes ou villages.

Cette unité d'aménagement a été confiée à la Société d'Exploitation sylvicole de l'Est de l'Abitibi dont le président est M. Gilles Picard et le secrétaire, M. Paul-A. Dickey.

Cet organisme de gestion en commun n'a officiellement vu le jour que le 22 mars 1974, mais dès sa première année de formation (1973-74), elle réunissait une trentaine de propriétaires qui mettaient 50 lots sous contrat d'aménagement avec leur société. (2850 acres).

Présentement, la compagnie compte une quarantaine d'actionnaires. Au 31 octobre 1974, elle avait effectué des travaux sur environ 185 acres de forêt publique d'où quelque 260 cordes de bois avaient été récupérées.

LASARRE

L'unité d'aménagement numéro 3 est celle de Lasarre. Elle couvre une superficie de 1,985 milles carrés dont 780 en forêts privés. Dans ce secteur, on retrouve 21 villes ou villages dont Lasarre.

C'est la Société d'Exploitation sylvicole de Rousseau Inc. qui est chargée de l'administration de cette unité. Le président est M. Onésime Boucher et le secrétaire, M. Paul-A. Dickey.

L'organisme a été officiellement fondé le 18 mars 1974. À sa première année, celle de la formation, la société comptait 26 actionnaires qui avaient mis sous aménagement 34 lots boisés, représentant une superficie de 2,500 acres.

Cette année, au 31 octobre, la société avait effectué des travaux sylvicoles sur une cinquantaine d'acres de forêts privées et sur près de 100 acres de forêt publique. Le reboisement représentait environ 270,000 plants mis en terre, au printemps 1974. En outre, au 30 novembre, quelque 260 cordes de bois avaient été récupérées.

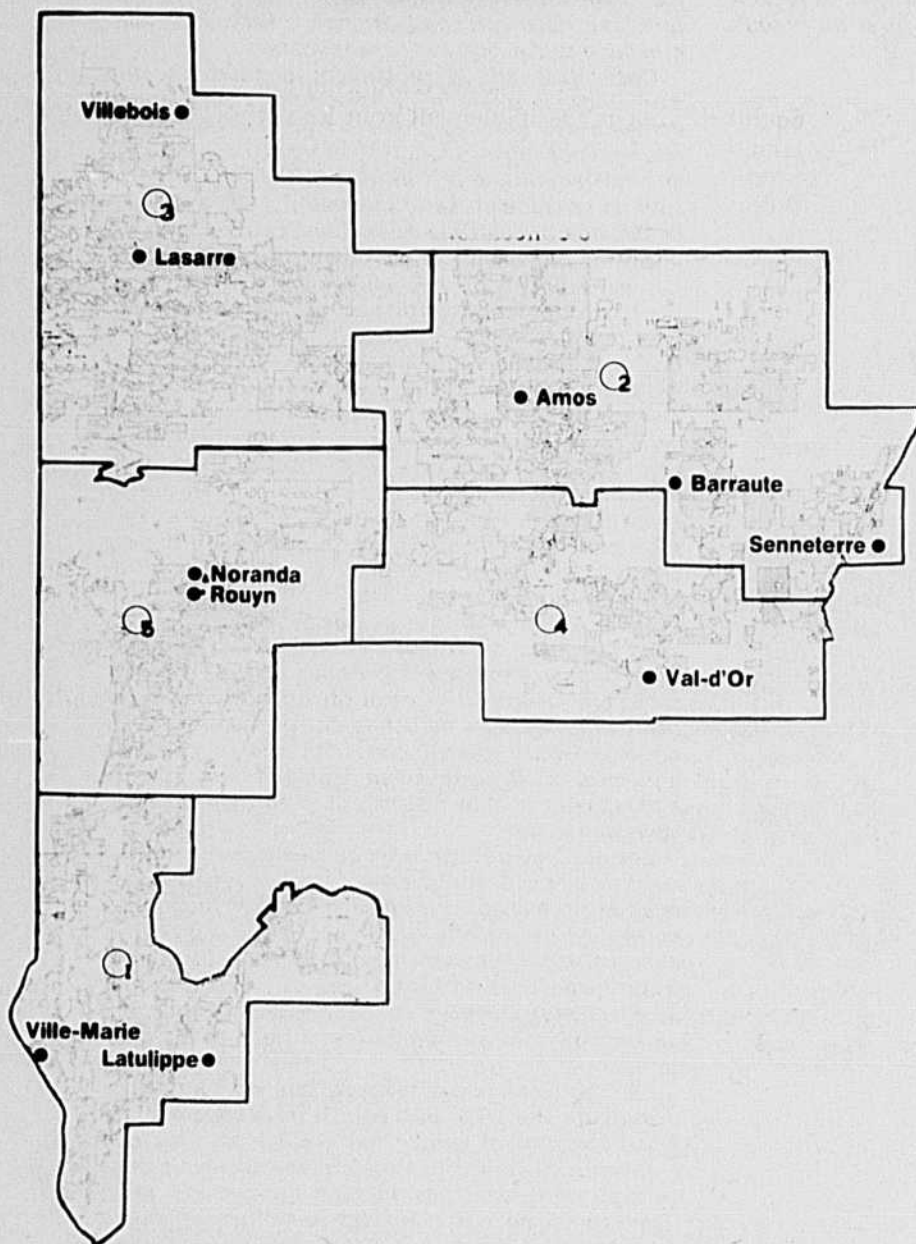
VAL D'OR ET ROUYN-NORANDA

La quatrième unité d'aménagement est celle de Val-d'Or. Elle couvre une superficie de quelque 1,225 milles carrés dont 315 de forêts privés. On y retrouve six villes ou villages dont Val-d'Or. Pour le moment, cette unité n'est administrée par aucun organisme de gestion en commun.

La dernière unité (numéro 5) est celle de Rouyn-Noranda. Elle a une superficie totale de 1,500 milles carrés. Les terrains privés représentent environ 435 milles carrés. Les principales villes de cette unité sont Rouyn et Noranda. Ici encore, aucun organisme de gestion en commun n'a pris charge de cette unité.

À noter que les cinq unités d'aménagement ont une superficie totale de 7,946 milles carrés (5,085,865 acres). La forêt privée de ce territoire représente environ 3,000 milles carrés, soit 1,916,220 acres. Les superficies en eau ne sont pas incluses dans ces chiffres.

LES UNITÉS D'AMÉNAGEMENT FORESTIÈRES PRIVÉES RÉGION 08: NORD-OUEST



- 1— Unité d'aménagement du Témiscamingue, exploitée par la Société sylvicole du Témiscamingue Ltée.
- 2— Unité d'aménagement de Barraute, exploitée par la Société d'exploitation sylvicole de l'Est de l'Abitibi.
- 3— Unité d'aménagement de Lasarre, exploitée par la Société d'exploitation sylvicole de Rousseau.
- 4— Unité d'aménagement de Val-d'Or.
- 5— Unité d'aménagement de Rouyn-Noranda.

des statistiques

Les trois organismes de gestion en commun du Nord-Ouest (sociétés) ont directement fourni du travail à environ 150 hommes, du 1er avril au 30 novembre dernier. Les deux tiers de ces travailleurs étaient des actionnaires de sociétés ou leur fils.

Voici la répartition des travailleurs selon les sociétés:

SOCIÉTÉ	TRAVAILLEURS	ACTIONNAIRES	FILS D'ACTIONNAIRES
Société d'Exploitation sylvicole du Témiscamingue Ltée.	99	35	40
Société d'Exploitation sylvicole de l'Est de l'Abitibi Inc.	26	9	2
Société d'Exploitation sylvicole de Rousseau Inc.	28	9	7
TOTAL	153	53	49

3,772 JOURS

Par ailleurs, il est intéressant de noter que ces 153 hommes ont travaillé pas moins de 3,772 jours, au cours de cette période. Le nombre moyen de jours travaillés par individu et pour l'ensemble des sociétés a été de 24.7. Le nombre de jour moyen travaillé par individu pour chacune des sociétés se répartit comme suit:

SOCIÉTÉ	JOURS TRAVAILLÉS	NOMBRE D'HOMMES	NOMBRE DE JOURS TRAVAILLÉS/HOMME
Société d'Exploitation sylvicole du Témiscamingue Ltée.	2,496	99	25.2
Société d'Exploitation sylvicole de l'Est de l'Abitibi Inc.	668	26	25.7
Société d'Exploitation sylvicole de Rousseau Inc.	608	28	21.7
TOTAL	3,772	153	24.7

Au chapitre de la récupération des bois, les trois sociétés du Nord-Ouest ont, depuis avril 1974, effectué soit des coupes à blanc, soit des coupes par bandes sur une superficie de 61 acres dans des peuplements de pin gris ou d'épinette noire. On a ainsi prélevé 1,020 cordes de bois, pour une moyenne de 16.7 cordes à l'acre.

En effectuant des coupes à blanc, les sociétés de Rousseau et de l'Est de l'Abitibi ont récupéré 520 cordes (en grande partie du pin gris) sur 39 acres de terrain, ce qui donne une moyenne de 13.33 cordes à l'acre.

Par ailleurs, en procédant à des coupes par bandes, la société du Témiscamingue a récupéré 500 cordes de pin gris et d'épinette noire sur 22 acres de terrain. La moyenne dans ce cas a été de 22.7 cordes à l'acre.

Quantités suffisantes de céréales fourragères mais prix à la hausse

Les agriculteurs québécois ne manqueront vraisemblablement pas de céréales fourragères pour alimenter leurs animaux au cours de l'hiver mais les volumes additionnels de grains qui devront être acheminés par rail pour garantir les réserves à un niveau suffisant contribueront à maintenir les prix à la hausse.

Il n'y aurait donc pas de déficit en dépit des retards attribuables à la récente grève des manutentionnaires de céréales. Les commandes supplémentaires requises pour assurer une marge normale de sécurité devront cependant atteindre entre trois et cinq millions de boisseaux. Ces expéditions s'effectueront principalement aux ports terminaux de Montréal et de Québec jusqu'en mai 1975.

Les coûts accrus de mise en marché s'expliquent du fait que des frais additionnels sont exigibles pour le transport par wagons réguliers ou par trains-blocs aux ports terminaux du Saint-Laurent. On cite comme avantages la plus grande rapidité d'acheminement et la capacité supérieure d'entreposage des élévateurs portuaires. Il faut cependant noter que les

expéditions directes par rail aux meuneries et élévateurs de campagne sont peut-être plus lentes mais le coût de ce transport s'avère concurrentiel avec celui par bateau. On y aurait plus ou moins recours à cause de la longue planification que cela requiert et sans doute aussi en raison des frais de financement.

Les coûts additionnels de mise en marché jusqu'aux silos de Montréal s'établissent comme suit: .15½ cents le boisseau de blé, .05½ le boisseau d'avoine et .12 cents le boisseau d'orge. Au port de Québec, les coûts varient légèrement et sont fixés à .15½, .05 et .11½ cents pour le blé, l'avoine et l'orge.

L'Office canadien des provendes note par ailleurs que la possibilité de se procurer des céréales aux élévateurs de campagne à des coûts comparables au transport fluvial constitue en quelque sorte un facteur limite à la hausse des prix. Autrement, les prix exigibles par le commerce pourraient atteindre des niveaux encore plus élevés.

P.C.

Pinte de lait

Retrait des deux derniers cents de subside aux consommateurs

Le gouvernement fédéral a retiré les deux derniers cents d'une subvention de cinq cents qu'il avait consentie à titre temporaire pour soulager le consommateur au niveau de l'achat de la pinte de lait au détail. L'élimination d'une première tranche de trois cents au subside remonte, on se rappelle, au 16 octobre 1974.

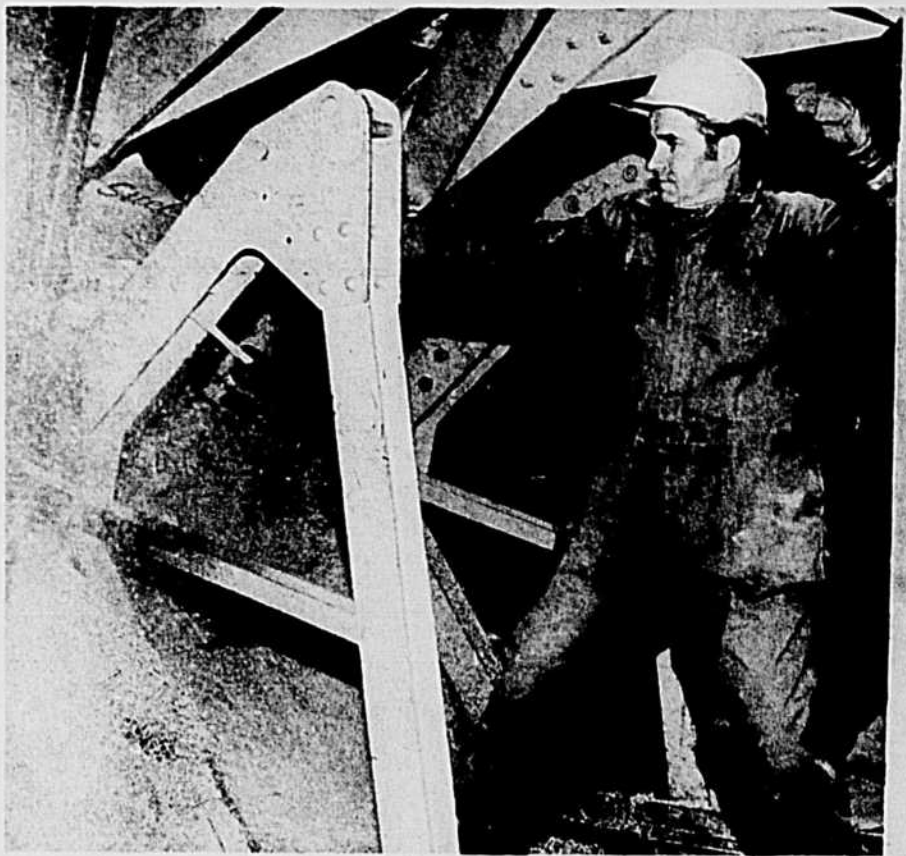
Ce retour au prix normal du marché existe depuis le 4 janvier 1975. La ménagère aura donc profité effectivement d'une réduction de cinq cents entre octobre 1973 et octobre 1974, après quoi l'État a procédé au retrait graduel de sa politique.

Les organisations agricoles, on le sait, s'étaient élevées contre ces diverses tentatives entre les États fédéral et provinciaux. L'allègement temporaire du fardeau du consommateur a constitué et constitue toujours une arme à deux tranchants qui peut avoir aussi des effets néfastes sur la consommation proprement dite du produit. Le gel artificiel des prix n'a pas empêché l'inflation de suivre son cours dans l'intervalle, avec le résultat que de nouvelles hausses, réelles celles-là, devront forcément s'ajouter au produit.



NOUVELLES TECHNIQUES DE FENAISSON: D'ici quelques années, nous ne verrons peut-être plus à la remorque les ouvriers charger sur la remorque les traditionnelles balles de 50 lb. On retrouve déjà dans l'Ouest canadien des énormes balles pesant jusqu'à 1,500 lb. Certains agriculteurs ont même des élévateurs mécaniques et des remorques autochargeuses spéciales qui permettent à un seul homme de faire la fenaison.

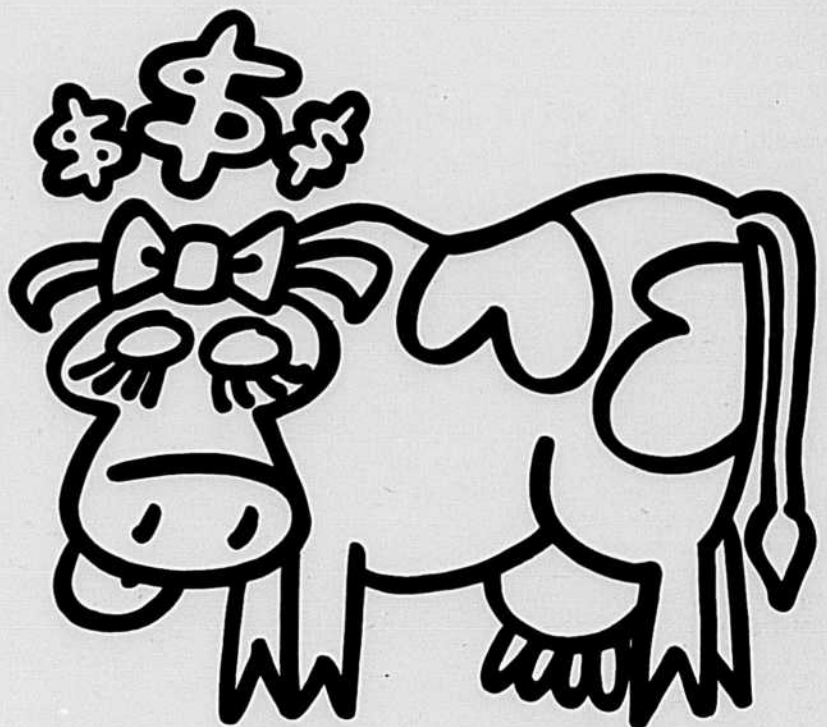
Un projet de recherches à Ottawa a pour objet de comparer au cours de l'hiver les différents systèmes de fenaison et la qualité du foin qu'ils produisent par rapport aux méthodes courantes de stockage.



Pis, veaux vaches?

Des programmes d'alimentation équilibrés conçus spécifiquement pour les vaches laitières, peuvent augmenter à la fois, et la production de lait et celle des matières grasses. — ceci signifie un meilleur revenu agricole.

Votre concessionnaire local Purina peut vous montrer comment fonctionnent ces programmes (pour les veaux, les génisses et les vaches tarées également). Voyez-le très bientôt. Profitez de ces dollars supplémentaires de votre production laitière.



Les programmes d'élevage signés Purina. Le plus beau cadeau à faire à vos animaux.



RALSTON PURINA
OF CANADA LTD.
DU CANADA LTÉE

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés (S.Q. 1969, chap. 45)

Sujet: Prix du lait de consommation

AVIS D'AUDIENCE

La Régie a reçu des demandes pour augmenter les prix du lait de consommation et pour établir un mécanisme d'indexation des prix du lait au coût de production.

La Régie entendra toute personne intéressée en audience publique le 22 janvier 1975 en la salle de l'auditorium des Galeries d'Anjou (entrée par les stationnements 19 et 20), 8001, boulevard des Galeries d'Anjou, Ville d'Anjou.

Ce 30 décembre 1974

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Me Claude Régner, Secrétaire adjoint

201 est, boul. Crémazie, Montréal 354. Téléphone: 873-4024, Code 514

Le MALI au QUÉBEC

avec
Gagny Keïta

par Rosaline LEDOUX

Quand j'étais jeune, l'image de l'Afrique entraînait chez nous par les anaes des Soeurs Blanches. Plus tard, des missionnaires venaient une fois de temps en temps nous parler de leur oeuvre en terre lointaine et nous réciter quelque Pater ou Ave en bantou ou en arabe. Les temps ont changé. La plupart des Africains que nous croisons maintenant sont de jeunes étudiants stagiaires de niveau universitaire qui viennent vivre au Québec nos expériences et nos problèmes. Gagny Keïta fut de ceux-là.

Gagny a vécu dans le petit monde de l'UPA, tant à la Confédération que dans certaines régions du Québec pendant 2 mois, à la fin de l'été dernier. Originaire du Mali, ancienne possession française aujourd'hui pays indépendant, coincé entre le sud du Sahara, la Mauritanie, le Niger et la Côte d'Ivoire, six millions d'habitants vivent en cette contrée surtout agricole, dont la capitale est Bamako. Gagny nous a parlé d'abondance des principales productions de son pays: riz, coton, arachides, céréales, maïs, etc. Quant à l'élevage, on y retrouve les bovidés, moutons, chèvres, chameaux, chevaux et ânes. "Chez nous l'agriculture n'est pas constituée en grandes fermes économiques. C'est une agriculture vivrière, encore à l'état embryonnaire. Mon pays est dans la zone soudano-saharienne, au nord c'est le désert, ensuite la terminaison de la forêt tropicale et des zones de savanes. Les éleveurs nomades possesseurs de grands troupeaux habitent la zone saharienne. Les sédentaires agriculteurs sont plus concentrés au centre et au sud du pays."

Gérer des entreprises

Comme partout dans les pays qui s'ouvrent au développement économique, la gestion de l'entreprise, qu'elle soit industrielle ou agricole est devenue au Mali une priorité. Gagny Keïta est un diplômé de l'École internationale de Bordeaux en France et il a fait au Québec un stage d'études portant sur les structures et budgets de l'Union des producteurs agricoles, ce qui lui a permis de compléter sa thèse qui est un "Essai de mise en place du système de contrôle de gestion budgétaire dans une entreprise agricole au Mali".

Saviez-vous que...

70% de tous les troupeaux Holstein au Canada sont concentrés dans le sud de l'Ontario. Ils sont surtout répartis dans la région qui va de Détroit à Montréal, sur un corridor d'environ 50 milles voisin des Grands Lacs et du St-Laurent. Une moyenne de plus de 20,000 têtes de bétail Holstein pur-sang du Canada a été exportée au cours des dernières années tous les ans et a servi à l'insémination dans plus de 55 pays différents.

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

Gagny a choisi le Québec parce que pays francophone d'Amérique. On parle français langue officielle au Mali, alors que le Bambara est la langue véhiculaire. "Comme je dois, de retour au Mali, évoluer dans une entreprise à caractère agricole, j'ai choisi l'UPA comme stage pratique et j'en suis fort heureux. Cela me semble l'organisme plein d'expérience dans le domaine de l'encadrement professionnel des agriculteurs et l'un des organismes qui actuellement fait un réel effort pour établir des coûts de production. Comme mon pays vit d'agriculture et que 90% de la population y est impliquée, je suis motivé pour une gestion agricole. Mon passage m'a permis de constater les méthodes de prévision, d'élaboration et de décentralisation budgétaire, tant au niveau UPA qu'à celui des fédérations spécialisées ou régionales. Les rencontres avec les dirigeants et l'accès aux différents documents ont facilité ma tâche. Ma participation aux réunions avec le ministre de l'Agriculture et les visites que j'ai effectuées dans 4 différentes fermes du Québec me serviront dans la politique de mise en place des coopératives agricoles que l'entreprise où je me dirige est appelée à instituer."

C'est en effet dans la production d'arachides que Gagny Keïta se dirige "Opération arachide et cultures vivrières" entreprise publique malienne financée par les ressources nationales et un prêt de la Banque mondiale. Avec pour objectif: encadrer et équiper, former le paysan malien, voir à la commercialisation de ses produits agricoles pour approvisionner l'industrie locale de transformation et livrer des surplus éventuels aux sociétés d'exportation. "Cette politique doit contribuer à rétablir l'équilibre vivrier gravement rompu par la monoculture sous la colonisation et la dernière grande sécheresse que le pays a connue."

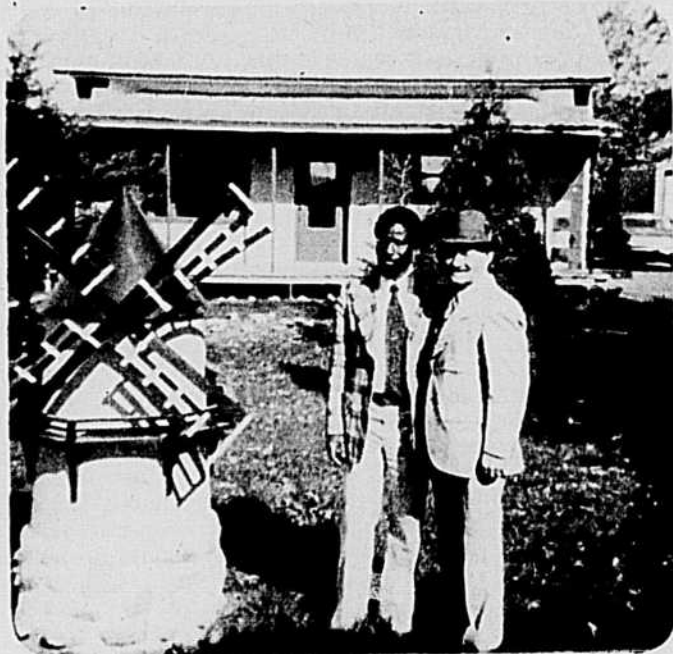
Retourner au pays

La question que l'on pose peut-être trop facilement à ces stagiaires étran-

gers: "Est-ce que la majorité d'entre vous consentent à retourner ensuite dans leur pays?" À cela Gagny Keïta répond sans faire de mystères: "En général, les jeunes qui disposent de bourse d'étude retournent parmi leurs leurs. Cependant, il arrive souvent devant les problèmes politiques et les condition psychologiques de travail que le jeune Africain, à l'issue de ses études, rencontre dans son pays d'origine, qu'alors il soit tenté d'aller vivre dans des contrées où les condi-

tion compte, au lieu d'abandonner le pays, réintégrer ma famille paysanne et tenter de construire quelque chose avec elle."

Surpris et réconforté par l'ouverture d'esprit du citoyen québécois, surpris aussi de voir la curiosité et la sympathie d'accueil des familles d'agriculteurs, Gagny Keïta avoue que le Canada a la cote d'amour dans les pays en voie de développement, notre passé qui n'est pas celui d'un colonisateur y est évidemment pour quelque chose.



M. Gagny Keïta est ici photographié avec M. Roger Landry, de St-Valère d'Arthabaska président de la Fédération des producteurs de volailles du Québec. En stage d'étude à l'UPA, Gagny Keïta a beaucoup apprécié l'accueil québécois.

tions sont plus favorables. Je crois qu'il faut en rendre responsables les dirigeants locaux qui ne comprennent pas le comportement des jeunes et leur besoin de s'ouvrir à des aspects plus modernes. Pour ma part, je tiens à retourner dans mon pays pour contribuer à la construction de l'économie nationale et aider mes parents qui sont plongés dans l'analphabétisme et le traditionnalisme. Même si par malheur, mes fonctions publiques devaient devenir difficiles, voire impossibles je

Après une séparation d'un an, Gagny a maintenant retrouvé sa jeune épouse qui en tant qu'assistante-sociale travaille de son côté elle aussi au relèvement et à l'amélioration du niveau de vie de la famille au Mali. Père de deux enfants, Gagny Keïta qui est musulman avoue avec humour que le problème pour les jeunes devant la vieille génération chez eux c'est de convaincre les Anciens qu'une seule femme à la fois est vraiment suffisante! Autres pays, autres moeurs.

Producteurs agricoles différez vos impôts

Souscrivez au plan de retraite enregistré
développé par les Coopérants

**EFAC est un plan à la dimension des besoins
des producteurs agricoles**

Principales caractéristiques:

- Un taux d'intérêt fort intéressant.
- Pas d'impôt sur les intérêts au cours de la période d'accumulation.
- Les montants que vous souscrivez sont conditionnés par votre revenu. En effet, vous n'êtes pas engagés à verser un montant fixe à chaque année. EFAC est très flexible. Une année vous versez un montant, une autre année un autre montant, etc... Vous n'êtes même pas tenu de faire des versements chaque année.

Une autre façon de différer vos impôts

Avez-vous:

- Réalisé un gain de capital?
- Disposé de vos inventaires (animaux)?
- Fait l'objet d'une récupération de capital (vente d'instruments)?

Vous savez, sans doute, que ces revenus extraordinaires sont imposables au cours de l'année à moins que vous vous prévaliez des dispositions de la loi de l'impôt permettant différentes méthodes d'étalement de revenu. La plus importante, à notre avis, est celle de l'étalement sur les années futures. L'achat d'une rente à versements invariables est le placement le plus approprié dans les cas de cette nature.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, consultez le Siège Social de la Compagnie ou le service d'impôt de votre Fédération de l'UPA ou encore adressez-vous à un de nos représentants.



LES COOPÉRANTS
compagnie mutuelle d'assurance-vie

Siège social: Montréal

Précisions sur la hausse des tarifs ferroviaires

Dans la dernière livraison de sa "Chronique des grains", l'Office ca-

Fondation du syndicat de producteurs de bovins dans les Laurentides

Les producteurs agricoles des Laurentides réunis en assemblée générale en octobre dernier, avaient établi comme une priorité la mise sur pied d'un syndicat de producteurs de boeuf.

Un fort groupe de producteurs se sont réunis à Buckingham le 17 décembre pour procéder à la mise sur pied de leur syndicat.

Sans contester le bien-fondé de la mise en place de leur syndicat et l'efficacité de leur fédération provinciale à laquelle ceux-ci se sont affiliés, il n'en demeure pas moins qu'ils ont exprimé certaines réticences, compte tenu des difficultés pour s'assurer un marché stable.

Certains ont exprimé l'avis qu'une industrie bovine viable nécessitait un programme complet de soutien de la part des gouvernements concernés. Comme il semble bien que pour maintenir des prix acceptables, il faudrait procéder à un réaménagement des profits soutirés par les intermédiaires tout en tenant compte des coûts de production.

Une solution permanente aux problèmes du boeuf devra être trouvée au cours des prochains mois si l'on ne veut pas assister à un effondrement de cette production au Québec.

Les interventions colorées de certains éleveurs ont clairement révélé une certaine frustration face aux positions jugées peu vigoureuses du ministre Toupin.

Près de 20% du boeuf produit au Québec se retrouve sur les fermes de la vallée de l'Outaouais et du comté de Pontiac.

Si la perspective de développer un secteur agricole québécois comme la production du boeuf, demeure important, il faudrait quand même lui fournir les armes pour affronter avec confiance un marché qui s'avère une véritable jungle.

nadien des provendes fournit des précisions additionnelles sur la hausse de 25% des tarifs ferroviaires fixes qui entrera en vigueur à compter du 1er janvier 1975. Ce texte que nous reproduisons ci-après vient compléter la nouvelle que nous avons publiée en page 16 de notre édition du 4 décembre.

Au mois de novembre dernier, l'Association des chemins de fer du Canada a présenté à la Commission canadienne des transports, une demande pour que cette dernière l'autorise à majorer de 25% certains tarifs fixes, à compter du 1er janvier 1975.

Les majorations s'appliqueront aux marchandises transportées en vertu des catégories compétitives de tarif, qui comprennent environ un cinquième du service ferroviaire canadien. Ces tarifs n'ont pas été majorés depuis février 1973; ils étaient gelés depuis janvier 1973 à la demande du gouvernement fédéral.

Voici une liste d'articles choisis, indispensables à l'industrie des aliments du bétail et de la volaille, qui seront touchés par cette augmentation.

Un plagiat inexcusable

Comme beaucoup de lecteurs ont pu le constater probablement, l'un des contes primés dans notre Concours de la TCN du 25 décembre avait été copié dans le Sélection du Reader's Digest, de décembre 1974. C'est une méprise impardonnable, nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Il s'agissait "d'Une petite fille attendait" qui portait la signature d'un certain J.N. Lacroix, de Fabreville, alors que l'auteur véritable s'appelle H. Barber. La TCN n'est pas à l'abri des fraudeurs, c'est un signal d'alarme qui nous rendra plus vigilants pour des concours ultérieurs.

Le premier prix revient donc à Mme Antoinette Desharnais, de Poularis, Abitibi, le second prix est pour M. Marc Cloutier, de La Conception et le troisième et nouveau prix pour Mme Maurice Rouleau, Ste-Jeanne d'Arc, Cté Mata-ne. R.L.

La mise en marché au jour le jour

Fondation du syndicat des producteurs d'urine de juments gravides

Les quelque 150 producteurs d'urine de juments gravides du Québec sont maintenant regroupés au sein d'un syndicat provincial. C'est à Ste-Brigitte de Nicolet que s'est tenue le 18 décembre, l'assemblée de fondation à laquelle participaient une trentaine de producteurs. Le conseil d'administration groupe des représentants des sept Fédérations régionales qui comptent cette production comme leur. Le président du nouveau syndicat provincial est M. Léopold Leclerc, de Sherbrooke, le vice-président en est M. Henri Couture, de la Mauricie et le troisième membre de l'exécutif est M. Alexis Piché de St-Hyacinthe. Les autres membres du conseil d'administration sont MM. Raymond Coutu, de Joliette, Willie Brunelle de Nicolet, Georges Charlebois de St-Jean-Valleyfield et André Cyr, des Laurentides.

Lors de cette assemblée, on a fait une demande de service à l'Union des producteurs agricoles et souhaité que pour l'organisation de la mise en marché de l'urine de jument, les quatre Provinces productrices participent, soit le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. On comptait d'ailleurs des observateurs de l'Ontario à la réunion de fondation de Ste-Brigitte.

D'ici à la prochaine assemblée générale du syndicat qui devrait se tenir en mars, les dirigeants du nouvel organisme comptent entreprendre diverses démarches auprès des acheteurs afin de mettre de l'ordre dans la mise en marché de leur production.

Trois nouveaux syndicats de producteurs bovins

La Fédération des producteurs de bovins du Québec, compte trois nouveaux syndicats, soit ceux de Nicolet, de Joliette et des Laurentides. Fondé au cours de la semaine dernière, le syndicat de Nicolet a pour président M. Maurice Cinq-Mars. Dans Joliette, Le président est M. Jean Racine élu à la mi-novembre et pour les Laurentides, c'est M. Alfred Turcotte qui a reçu la confiance de ses collègues lors d'une assemblée tenue le 17 décembre.

Lait de consommation

On se souvient que la Fédération des producteurs de lait de consommation du Québec a demandé une audience à la Régie des marchés agricoles pour une augmentation du prix du Lait de Classe I conforme aux coûts de production et pour l'établissement d'un mécanisme d'indexation des prix du lait au coût de production. Cette audience est fixée au 22 janvier 1975, l'endroit reste cependant à déterminer.

LA MAJORATION DE 25% DU TARIF FERROVIAIRE DU 1er JANVIER 1975 S'APPLIQUE À:

Maïs	De divers points de l'Ontario à d'autres points de l'Ontario et du Québec.
Gluten de maïs	De Cardinal (Ontario) à des points de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.
Aliments finis	De Montréal et Saint-Romuald à des points des Maritimes.
Tourteau de soja	De Thunder Bay à divers points de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.
Grain et issues de minoterie	De Montréal et de Québec à d'autres points du Québec.
Grain	De Halifax à des points des Maritimes autres que ceux de la vallée d'Annapolis.
Issues de minoterie	De divers points de l'Ontario et du Québec à des points des Maritimes.
Issues de minoterie	De Thunder Bay à divers points de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.
Tourteau de soja	De Toronto et Hamilton à divers points de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.
Viande, volaille et oeufs	De divers points de l'Ouest canadien à des points de l'Est.
Farine de luzerne	De divers points de l'Ouest canadien à des points de l'Est.

LA MAJORATION DE 25% DU TARIF FERROVIAIRE NE S'APPLIQUE PAS À:

Céréales fourragères	De Thunder Bay à divers points de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.
Maïs	De divers points de l'Ontario à des points des Maritimes.
Résidus du pressurage du colza	De Thunder Bay à divers points de l'Ontario, du Québec et des Maritimes.
"Tout produit"	régi par un contrat de transport à prix convenu.

DRI-KIL

POUDRE A LA ROTENONE POUR EPOILLER



Éliminez les poux du gros et du petit bétail et de la volaille avec DRI-KIL

La poudre Dri-Kil contient de la rotenone, insecticide reconnu. Dri-Kil est très efficace au premier contact et agit de façon durable.

À noter: Dri-Kil est d'emploi sûr sur tous les animaux de ferme y compris les jeunes et les vaches laitières.

Pourquoi subir les pertes que causent les poux, alors qu'il est si facile d'y remédier avec Dri-Kil? Souvenez-vous, des animaux sains donnent un meilleur rendement.



COOPER
Division of
Agropharm Limited
LaSalle, Qué.

Saupoudreuse de 2 lb.;
Seaux ré-utilisables
de 10 lb. et de 25 lb.





Troisième assemblée annuelle de la Fédération ovine du Québec

La Fédération ovine du Québec (F.O.-Q.) tenait dernièrement sa troisième assemblée annuelle à l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe. À cette occasion, les représentants de la Société des éleveurs de moutons de race pure et ceux des diverses associations régionales d'éleveurs de moutons ont discuté de la situation actuelle de l'élevage ovin au Québec.

De nombreux sujets ont été abordés dans le cadre de cette réunion. Parmi ceux-ci, mentionnons:

- la présentation des délégués officiels des diverses associations membres de la F.O.Q. et les rapports de chacune sur les activités de l'année 1973-74;
- le rapport du trésorier et la présentation des états financiers de la Fédération pour la période se terminant le 31 décembre 1974;
- le compte rendu du comité des prédateurs;
- le rapport sur le travail effectué par les techniciens de la F.O.Q. qui ont également présenté un relevé à jour de la population ovine du Québec en 1974.

Par ailleurs, M. Conrad Bernier, directeur du service des Productions animales au ministère de l'Agriculture du Québec, a fait le point sur les principaux problèmes auxquels se heurtent quotidiennement les éleveurs de moutons. M. Georges Parent, du même service, a pour sa part parlé des critères de base

devant servir à la sélection des femelles de remplacement dans le cadre du nouveau programme d'aide à la production ovine.

Finalement, toujours dans le cadre de cette troisième assemblée annuelle de la F.O.Q., les participants ont élu leur nouvel exécutif pour l'année 1974-75. C'est M. Claude Ayotte qui a été élu au poste de président de la fédération. Il succède ainsi à M. Bernard Benoit, président-fondateur de la F.O.Q. tandis que M. laude Guay remplace Madame Louis Laberge au poste de vice-président.

Où adresser vos plaintes sur la qualité du diesel coloré?

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture du Québec informe les agriculteurs qu'ils peuvent, en cas de doute très sérieux sur la qualité du carburant diesel coloré qu'ils obtiennent, adresser une plainte au ministère des Richesses naturelles.

En effet, en vertu de la loi sur le commerce des produits pétroliers, le service de la Distribution de ce ministère est habilité à recevoir les plaintes sur la qualité

des produits et à enquêter pour en vérifier le bien-fondé.

Les agriculteurs qui croient avoir acheté un produit de mauvaise qualité doivent donc s'adresser au service de la Distribution de la direction générale de l'Énergie du ministère des Richesses naturelles, à 1305 chemin Ste-Foy, à Québec (643-3327), ou à 2100 rue Drummond, à Montréal (873-3096).

Semence certifiée pour des récoltes de meilleure qualité

L'environnement (sol, climat, etc.) et le potentiel génétique sont les deux facteurs principaux qui font varier la productivité et la qualité des plantes. L'augmentation du rendement et de la qualité peut être obtenue en améliorant ces facteurs. Au cours des dernières années, l'amélioration des techniques de production a largement contribué à cette hausse de la productivité. Les agriculteurs, dans l'ensemble, ont accepté assez facilement ces progrès technologiques et les ont mis en pratique.

Un autre moyen d'augmenter la productivité consiste à utiliser des semences de qualité (semence certifiée). Le Ministère de l'Agriculture incite les agriculteurs à toujours utiliser de la semence certifiée: elle est pedigree (i.e. on connaît ses antécédents généalogiques comme dans le cas des animaux).

Le prix de la semence certifiée peut être supérieur à la commerciale, mais elle offre une meilleure qualité et un potentiel plus élevé de rendements. La division des produits végétaux vérifie si elle répond aux exigences:

1. % de germination élevée: ce qui assure une meilleure levée et une population plus uniforme.
2. Absence de mauvaises herbes interdites: ceci évite le risque d'infester

un champ en y semant des mauvaises herbes.

3. Absence de maladie: ceci diminue les risques de pertes par maladies.
4. Pureté génétique: ce qui nous permet de retrouver chez tous les plants les mêmes qualités.

La semence commerciale n'offre pas cet ensemble de garantie de succès. Elle ne subit aucun contrôle variétal: c'est souvent un mélange de variétés qui se traduit par une série de problèmes au moment de la récolte à cause du manque d'uniformité. Elle peut contenir plus de mauvaises herbes et peut être infectée de maladies.

En Hollande, où l'agriculture est très productive, 80% des céréales ensemencées sont de qualité "certifiée"; ceci confirme que la réussite en agriculture dépend en partie des semences mises en terre. Au Québec, sur l'ensemble des céréales ensemencées, moins de 20% sont de qualité certifiée.

C'est en utilisant des semences certifiées, de bonnes techniques de production et les variétés recommandées par le C.P.V.Q. qu'on pourra augmenter la productivité de nos champs et améliorer l'auto-alimentation au Québec.

Jean F. Bertrand, agronome
Service des Productions végétales

Le service a commencé la saison avec 250 contrats d'aménagement de cours d'eau municipaux à poursuivre et à ce nombre 135 nouveaux ont été adjugés. L'on estime que 800 milles de cours d'eau sont présentement réalisés sur 1600 milles autorisés.

Le printemps pluvieux et les conditions climatiques défavorables de mai et début de juin ont grandement retardé les opérations en drainage souterrain. À cela, il faut ajouter une certaine hésitation de l'agriculteur face aux prix des produits qui avaient subi une hausse appréciable en 1973 et début 1974, hausse découlant de difficultés d'approvisionnement de matières premières à base de pétrole. Au début de novembre 1974, le service estime que 23 millions de pieds linéaires de drains ont été installés dans près de 1600 fermes sur un total autorisé à date de 35 millions répartis à 2700 agriculteurs.

La saison se terminera avec une réalisation approximative de 26 millions de pieds linéaires de drains installés, ce qui représente le taux d'installation prévu en tenant compte des difficultés et des contraintes spéciales de l'année, alors que le ministère avait pour objectif d'installer au-delà de 40 millions de pieds.

Des arpentages sont en cours sur quelque 110 projets de réseaux de cours d'eau pour recueillir les données techniques nécessaires à la préparation de projets remédiateurs dont les corporations municipales ayant juridiction ont demandé l'intervention du ministère de l'Agriculture. L'on évalue présentement à 800 milles la longueur des cours d'eau ainsi arpentés.

De plus, aux fins d'établissement des projets de drainage souterrain et d'améliorations foncières, des relevés topographiques sont en cours pour couvrir une superficie de 225,000 acres réparties dans quelque 2000 fermes.

Tous ces travaux ont pour but d'améliorer la qualité et le potentiel des sols, afin de rendre véritablement rentables les exploitations agricoles concernées.

Nomination du Dr André Saucier à la S.H.M.P.Q.

QUÉBEC — À l'occasion de leur dernier congrès tenu à Québec, les membres de la Société d'Hygiène et de Médecine Préventive de la Province de Québec ont nommé le Dr André Saucier à leur bureau de direction.

Docteur en médecine vétérinaire, M. Saucier occupe le poste de directeur adjoint au service de contrôle des produits laitiers et carnés du ministère de l'Agriculture du Québec. Il est particulièrement connu auprès des agriculteurs pour sa compétence dans les questions concernant l'amélioration de la qualité du lait.

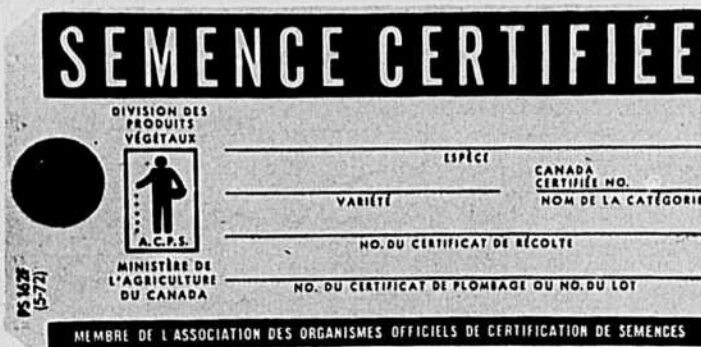
Rappelons que la S.H.M.P.Q., fondée en 1947, a principalement pour but de promouvoir la santé publique en cristallisant les problèmes d'hygiène et de médecine préventive, en vulgarisant les notions scientifiques d'hygiène auprès de la population et en stimulant le travail de promotion des notions de saine alimentation.

L'agriculture... aujourd'hui

L'émission "L'Agriculture... aujourd'hui" accueille cette semaine pour vous monsieur Pierre Piché, secrétaire de l'Association des producteurs de semences du Québec, qui vous prodigue ses conseils judicieux sur l'emploi d'une semence adéquate.

Par ailleurs, au cours de la série d'émissions diffusées entre le 13 et le 17 janvier, il sera question spécialement des activités en cours dans la région agricole no 12 soit celle de Québec et l'invité sera monsieur Théobald Jourdain coordonnateur de cette région.

POSTES DE RADIO PARTICIPANTS	HEURE
ALMA (CFGT)	7h50 a.m.
CHICOUTIMI (CJMT)	5h40 a.m.
CORNWALL (CFML)	6h50 a.m.
DOLBEAU (CHVD)	6h50 a.m.
DRUMMONDVILLE (CHRD-CFDM-FM)	6h15 a.m.
GRANBY (CHEF)	6h30 a.m.
JOLIETTE (CJLM)	6h20 a.m.
LA POCATIÈRE (CHGB)	6h45 a.m.
LONGUEUIL (CHRS)	6h40 a.m.
MONT-LAURIER (CKML)	7h20 a.m.
MONTMAGNY (CKBM)	7h15 a.m.
NEW CARLISLE (CHNC)	7h08 a.m.
QUÉBEC (CKCV)	6h15 a.m.
RADIO-CANADA (CBV)	Dans les cadres de l'émission D'un soleil à l'autre
RIVIÈRE-DU-LOUP (CJFP)	6h55 a.m.
ROBÉVAL (CHRL)	7h15 a.m. et 12h40 p.m.
ST-HYACINTHE (CKBS)	7h05 a.m.
ST-JÉRÔME (CKJL)	6h45 a.m.
ST-PAMPHILE (CHAL)	6h45 a.m.
SHAWINIGAN (CKSM)	6h45 a.m.
THETFORD-MINES (CKLD-CKFL)	Entre 6h00 et 7h00 a.m.
TROIS-RIVIÈRES (CHLN)	6h20 a.m.
VALLEYFIELD (CFLV)	12h45 p.m.
VICTORIAVILLE (CFDA)	6h20 a.m.
VILLE-MARIE (CKVM-CKVT)	7h50 a.m.



Cette carte de couleur bleue, plombée (i.e. attachée au sac de semence grâce à un plomb), atteste la qualité certifiée de cette semence.

L'hivernement des animaux

L'hivernement 1974-75 sera critique pour les éleveurs de bovins de boucherie. Il faut donc que, pendant cette période, le producteur sache utiliser ses ressources de façon rationnelle.

L'alimentation de la vache de boucherie est le point principal à considérer. Une étude de l'Institut de recherche sur les animaux du ministère de l'Agriculture du Canada a démontré que les vaches peuvent consommer jusqu'à un minimum de 40% basé sur une alimentation à volonté et produire un veau aussi pesant qu'une vache étant alimentée à satiété.

La variation moyenne journalière de poids, au cours de la période hivernale de gestion (du début de l'alimentation d'hiver jusqu'à 24 heures après la mise bas), oscille entre un gain de 1 1/2 livre par tête pour le groupe ayant reçu de la nourriture à satiété et une perte d'environ 1 1/2 livre pour le groupe ayant reçu 40% de la même ration.

Tous les groupes perdirent du poids pendant les cinq à six semaines d'alimentation des veaux en stabulation. Cette perte de poids était de 1 1/2 livre par tête et par jour pour le groupe le mieux nourri et atteignait presque trois livres pour le groupe le moins bien nourri.

Alors le pâturage réussit à compenser les pertes subies au cours de l'hivernement. Le groupe qui avait reçu de la nourriture à satiété, au cours de l'hiver, gagna seulement 1/4 de livre contre presque 1 1/2 livre pour le groupe le moins bien nourri.

La variation moyenne de poids pour l'année fut de 1/5 de livre par jour et par tête, ce qui montre bien que le gain de poids durant la gestation hivernale et sur le pâturage comprend largement la perte de poids due à la période d'alimentation des veaux à l'étable.

Une alimentation restreinte exige d'être bien équilibrée; à ce sujet, il fut prouvé qu'une livre de tourteau de lin par jour et par tête était suffisante pour ba-

lancer une ration contenant les pourcentages donnés dans le tableau annexé au présent texte.

Selon cette recherche, les vaches qui reçoivent six livres de foin et 30 livres d'ensilage de maïs ou 16 livres de foin

(60% de l'alimentation à volonté) se comportèrent de manière très satisfaisante.

Cette expérience peut servir de base aux producteurs, au cours de l'hivernement présent.

	Niveau d'alimentation			
	100%	80%	60%	40%
Foin mélangé (en livres)	10	8	6	4
Ensilage de maïs (en livres)	50	40	30	20
Équivalent en foin (en livres) pour ensilage	17	14	10	7

Le 6 décembre, à Duvernay



À l'occasion d'une soirée sociale, la Fête des Moissons, le bureau régional du MAQ de l'Assomption a honoré les gagnants des divers concours qui se sont tenus l'été dernier dans les sept comtés de la région. Des trophées et des prix en argent offerts par le MAQ et les divers commanditaires ont ainsi été décernés aux plus méritants.

De gauche à droite, on reconnaît M. J.-Lucien Leclerc, coordonnateur régional à l'Assomption, M. Réal Laferrière, de Saint-Barthélemy, comté de Berthier, gagnant régional et provincial du

concours de maïs-fourragier, M. Lucien Charbonneau, de Sainte-Dorothée, comté de Laval a reçu le trophée de l'horticulteur de l'année, M. André Bigras de Vimont, comté de Laval a accepté au nom de son père, Hercule Bigras, le trophée remis au cultivateur modèle de l'année, M. Paul-Aimé Chaumont de Sainte-Anne-des-Plaines, comté de Terrebonne a mérité les trophées remis au gagnant du concours de luzerne, M. André Lortie, d'Auteuil, comté de Laval a remporté le trophée du concours de l'embellissement des fermes et M. Marcel Dubeau de Sainte-Elizabeth, comté de Joliette a reçu le trophée remis au gagnant du concours de luzerne établie.

Dans le secteur de la surgélation des légumes

Voyage en France de représentants du MAQ

QUÉBEC — À l'occasion de leur visite au S.I.A.L. (Salon International de l'Alimentation) qui se tenait récemment à Paris, des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture du Québec et des représentants de l'industrie alimentaire québécoise ont eu des entretiens très positifs avec les dirigeants d'une grande entreprise du secteur de l'entreposage frigorifique.

Cette firme, déjà établie au Canada, possède une connaissance particulière de gestion des frigorifiques et des services connexes et songe à venir prochainement au Québec étudier de plus près les possibilités d'implantation.

M. Charles-Henri Bussièrès, directeur du service de l'aide technique à l'industrie alimentaire au MAQ, rappelle l'importance du maintien de la chaîne de froid dans l'industrie des aliments surgelés, et ce, à chaque étape de la manipulation du produit. Aussi croit-il que l'expérience de cette entreprise française pourrait être très profitable aux industriels québécois.

Pour plus de renseignements, les intéressés peuvent s'adresser au service de l'aide technique à l'industrie alimentaire, 200 A Chemin Ste-Foy, 10e étage, Québec.

Des silos horizontaux ou verticaux pour la conservation des ensilages ?

On cherche présentement à déterminer quel système d'entreposage assure la meilleure conservation des fourrages et autres plantes, étude qui tient compte à la fois de la dimension et du coût des structures d'entreposage ainsi que de la valeur alimentaire des ensilages et des machines nécessaires pour la mise en silo.

C'est ce qu'a déclaré en substance M. Denis Désilets, de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval, lors de la dernière journée provinciale de la luzerne.

Bien que ce projet de recherche qui est subventionné par le ministère provincial de l'Agriculture ne soit pas encore terminé, M. Désilets a donné les tendances qui semblent déjà se dégager de l'étude. Il a cependant précisé que les résultats définitifs de cette recherche qui présente un intérêt certain pour les agriculteurs ne seront pas disponibles avant l'an prochain.

Deux autres spécialistes dans le même domaine sont venus d'autre part parler de la valeur alimentaire des ensilages et des précautions à prendre pour assurer leur bonne conservation.

M. Ghislain Pelletier, agronome à la Station de recherche de Lennoxville, a ainsi déclaré qu'en ce qui concerne les ensilages d'herbe; les pertes de matières sèches sont moins élevées dans les silos verticaux que dans les silos horizontaux. Il apparaît également que la valeur alimentaire des ensilages conservés dans les silos-tour seraient supérieure à celle des ensilages entreposés dans les silos horizontaux.

Toujours selon M. Pelletier, il semble d'autre part que le préfanage et l'addition de préservatifs contribuent à améliorer la qualité de l'ensilage d'herbe. Par ailleurs, l'ensilage ou le foin de luzerne, complétés par un ensilage de maïs, constitueraient une bonne combinaison d'aliments qui rencontre les principales exigences de la vache en lactation.

M. J.-C. St-Pierre, agronome à la Station de recherche de Ste-Foy, est enfin venu donner les principales règles à suivre dans la fabrication d'un bon ensilage.

Il s'agit d'abord de récolter la plante au bon stade de croissance. Dans le cas de la luzerne, la récolte doit être faite lorsque la luzernière est à dix pour cent en fleurs. Il faut également hacher, dans le préfané, à environ un demi pouce de longueur.

Deux autres conditions essentielles doivent finalement être respectées pour avoir un bon ensilage. Elles se résument ainsi: remplir le silo en évitant d'y laisser entrer trop d'air et le sceller immédiatement après le remplissage. Ces dernières pratiques ont pour but de combattre l'ennemi premier des ensilages: l'air.

Le remisage des machines agricoles est essentiel

QUÉBEC — Les machines agricoles entreposées à l'extérieur durant la mauvaise saison ne donneront pas, l'été suivant, les performances auxquelles on peut s'attendre, et ne rapporteront pas un intérêt aussi élevé pour chaque dollar investi que les machines en parfaite condition, généralement entreposées à l'intérieur.

La question que l'agriculteur doit alors se poser est la suivante: "Ai-je les moyens de me construire une remise à machinerie?" Et la réponse logique peut être: "Je n'ai sûrement par les moyens de ne pas en construire une".

Il faut se rappeler que les machines remisées sont disponibles en tout temps pour une inspection et pour des réparations durant la saison morte.

Les pertes de récolte pouvant résulter du bris d'une machine au milieu d'une récolte peuvent en une seule année coûter plus cher que le coût de construction d'une remise à machinerie.

Les bris durant la saison des récoltes peuvent être grandement minimisés si les machines ont été entreposées et remises en état durant la période hivernale.

Quand le temps d'utilisation d'une machine en particulier est terminé, il est bon de faire une liste détaillée des réparations et entretiens que vous pouvez lui faire subir cet hiver.

Si l'agriculteur n'est pas assez équipé en outil pour exécuter toutes les réparations, il peut prendre un arrangement avec son revendeur local.

La plupart des machines ne sont utilisées que quelques semaines chaque année, donc l'usure ne peut se produire que durant ce court laps de temps. Par contre, la corrosion par la rouille travaille durant toute l'année, à moins que certaines précautions ne soient prises lors de l'entreposage.

On doit surveiller surtout les points suivants:

1. Nettoyer complètement les machines, enlever complètement tout l'engrais chimique, les grains, le fumier ou autres saletés.
2. Enlever la tension sur les courroies.
3. Lubrifier complètement la machine.
4. Vérifier les radiateurs et changer l'huile des moteurs.
5. Les oreilles de charrues ainsi que les dents des herbes et tout autre surface luisante doivent être enduites de graisse.
6. Changer l'huile des transmissions.
7. Rétracter les cylindres hydrauliques pour prévenir la rouille des poussoirs.
8. Pour prévenir les pertes des pièces servant à relier le tracteur à la machine, il faut les attacher sur cette dernière avec de la broche.

Une remise de machines est principalement un abri pour empêcher la pluie et la neige de tomber sur les machines. Elle doit être aménagée de façon à être facile d'accès pour entrer ou sortir les machines et aussi être économique de construction.

On peut se procurer gratuitement des plans de remise de machines au service des Constructions et du Machinisme, ministère de l'Agriculture, 200-A, chemin Ste-Foy, Québec, G1A 1E4.

par Roger Benjamin
Service du Machinisme
et des Constructions.

ÉLEVEURS FINISSEURS (800-1,200 lb)

Éligibilité:

Tout agriculteur dont le statut est défini dans la Loi 64, qu'il exploite un parc d'engraissement, un troupeau laitier ou qu'il s'intéresse à la finition sans être reconnu officiellement comme propriétaire de parc.

Conditions:

- Avoir mis en vente pour abattage depuis le 1er juillet "74" des bouvillons de 800 lb et plus et ou posséder pour abattage des bouvillons dont le poids atteindrait 800 lb et plus le 1er février "75".
- Fournir, pour les animaux vendus et abattus, les pièces justificatives établissant qu'ils étaient la propriété de l'agriculteur et qu'ils ont été abattus (certificat d'abattage, factures d'abattoirs identifiés, récipissés d'encan). Pour ceux qui sont encore en possession de l'agriculteur, des enquêteurs du Ministère en feront le dénombrement sur place.
- Établir le total des deux catégories (bouvillons abattus et bouvillons en possession de l'agriculteur) en déduire cinq. Le nombre obtenu X 800 lb moy. X 10¢ donnera le montant de la subvention à laquelle l'agriculteur a droit.
- S'inscrire sur les formules prescrites au bureau des renseignements agricoles (B.R.A.) local, dans le plus bref délai, après le 6 janvier "75".
- S'engager à produire le 1er juillet de chaque année, sur formule prescrite à cet effet au B.R.A. local, une déclaration officielle faisant le bilan de son élevage de bouvillons de 800 lb et plus.
- Toute personne qui fait une fausse déclaration pour l'obtention d'une subvention visée par la présente loi aux termes d'une mesure d'assistance, programme ou projet commet une infraction et est passible pour une première infraction d'une amende de \$500.00.

MESURE DE COMPENSATION ÉLEVEURS FINISSEURS

10 bouvillons	10 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 400.00
30 bouvillons	30 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 2,000.00
75 bouvillons	75 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 5,600.00
100 bouvillons	100 — 5 X 800 lb X 10¢	\$ 7,600.00
200 bouvillons	200 — 5 X 800 lb X 10¢	\$15,600.00
500 bouvillons	500 — 5 X 800 lb X 10¢	\$39,600.00
1,000 bouvillons	1,000 — 5 X 800 lb X 10¢	\$79,600.00

PRODUCTEURS LAITIERS

MESURE DE COMPENSATION (VACHES RÉFORMÉES ET VEAUX MIS EN VENTE) QUOTA ANNUEL

14 vaches	100,000 lb X 25¢/100	\$250.00
28 vaches	200,000 lb X 25¢/100	\$500.00
42 vaches	300,000 lb X 25¢/100	\$750.00

ÉLEVEURS SPÉCIALISÉS DE VEAUX DE 400 lb

Éligibilité:

Tout agriculteur dont le statut est défini dans la Loi 64 et qui s'intéresse à l'élevage des veaux pour fins d'engraissement qu'il achète à dix (10) jours, maximum un mois pour les rendre à 400 lbs. Ne font pas partie de ce programme les éleveurs naisseurs de bovins de boucherie, les producteurs laitiers, les génisses laitières élevées et vendues pour fins de production laitière, les femelles F1 produites dans le cadre d'un contrat avec le gouvernement provincial via son agence de commercialisation régionale.

Conditions:

- Avoir mis en vente à l'abattoir ou pour fins d'engraissement depuis le 1er juillet "74" des veaux et ou posséder pour les mêmes fins des veaux dont le poids atteindrait 400 lb le 1er février "75". Le minimum admissible des deux catégories réunis est de vingt-cinq.
- Fournir pour ces animaux abattus ou vendus pour fins d'engraissement, les pièces justificatives établissant qu'ils étaient la propriété de l'agriculteur et qu'ils ont été abattus ou vendus pour fins d'engraissement (certificat d'abattage, factures d'abattoirs reconnus, factures d'achat, récipissés d'encan). Pour ceux qui sont encore en possession de l'agriculteur, des enquêteurs du Ministère en feront le dénombrement sur place.
- Établir le total des deux catégories (veaux de 400 lb abattus ou vendus pour fins d'engraissement plus ceux qui sont encore en possession de l'agriculteur) en déduire dix (10). Le nombre obtenu moins (10) x 400 lb x 30¢ donnera le montant de la subvention à laquelle l'agriculteur a droit.
- S'inscrire sur les formules prescrites au B.R.A. local dans le plus bref délai, après le 6 janvier "75".
- S'engager à produire le 1er juillet de chaque année, sur formule prescrite à cet effet, une déclaration officielle faisant le bilan de son élevage de veaux de 400 lb.
- Toute personne qui fait une fausse déclaration pour l'obtention d'une subvention visée par la présente loi aux termes d'une mesure d'assistance, programme ou projet commet une infraction et est passible pour une première infraction d'une amende de \$500.00.

MESURE DE COMPENSATION ÉLEVEURS SPÉCIALISÉS DE VEAUX DE 400 LB

25 veaux	25 — 10 X 400 lb X 30¢	\$ 1,800.00
50 veaux	50 — 10 X 400 lb X 30¢	\$ 4,800.00
75 veaux	75 — 10 X 400 lb X 30¢	\$ 7,800.00
100 veaux	100 — 10 X 400 lb X 30¢	\$10,800.00
150 veaux	150 — 10 X 400 lb X 30¢	\$16,800.00

N.D.L.R.: Par suite d'une erreur dans la TCN, 25 décembre 1974, en page 9, les textes qui convenaient aux "Éleveurs Finisseurs" avaient été placés sous le titre "Éleveurs spécialisés de veaux de 400 lb". Nous reprenons donc aujourd'hui la page au complet.

Ces mesures s'appliquent depuis le 6 janvier 1975



L'AFEAS et l'année internationale de la femme

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Femme, en 1975, l'AFEAS a entrepris une recherche-action sur le statut légal et financier de la femme collaboratrice de son mari au sein d'une entreprise à but lucratif.

Depuis plusieurs années déjà l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) est le témoin de situations difficiles vécues par nombre de femmes qui participent activement avec leur époux à la bonne marche d'une entreprise. Ces femmes, lors de la vente de l'entreprise ou à la mort de leur mari, et maintenant, de plus en plus fréquemment, lors d'une séparation ou d'un divorce, se retrouvent souvent démunies après avoir travaillé fort pendant plusieurs années. L'AFEAS a donc voulu connaître de façon non-intuitive, le statut légal et financier de cette femme.

Par cette recherche, l'AFEAS vise trois grands objectifs:

1. Celui d'aller chercher, selon une démarche scientifique, des données qui permettront de dresser un tableau le plus précis possible sur le statut légal et financier de la femme qui travaille avec son mari dans l'entreprise qui les fait vivre;
2. Celui de sensibiliser, d'informer les femmes sur leur statut légal et financier. À cet effet, l'AFEAS réalisera concurremment à la recherche, une démarche d'animation auprès des femmes collaboratrices de leur mari;
3. Celui de faire des recommandations, suite aux différents rapports, en vue de changer certaines lois (fédérales et provinciales) pour assurer une sécurité financière et une reconnaissance sociale plus grande à ces femmes.

Pour réaliser cette recherche, les membres de l'AFEAS ont recensé et obtenu la participation volontaire et bénévole de 1.800 femmes du Québec. Ces femmes seront appelées à former des groupes de travail pour l'étude des différentes questions touchant leur statut légal et financier. L'AFEAS qui compte 615 cercles prévoit pouvoir former autant de groupes de travail. L'AFEAS invite les maris à participer à cette étude avec leur femme.

Pour la partie scientifique de la recherche, un questionnaire a été préparé et envoyé à près de 1.000 femmes, choisies au hasard parmi les 1.800 qui ont accepté de collaborer avec l'AFEAS.

Le rapport de cette recherche-action sera rendu public au cours de l'été 1975.

années, suivant l'équilibre même de l'organisme.

— **Les chauds et froids trop vifs** tirent et relâchent la peau trop brusquement.

— **Le surmenage, la nervosité, l'insomnie** ainsi que **toutes les erreurs alimentaires**, excès de boisson ou de tabac, altèrent la qualité du tissu élastique du revêtement cutané.

— **Le manque d'hygiène et de soins réguliers** nuisent à la santé et à la beauté de la peau; mieux elle sera nettoyée et plus éclatante et lisse elle deviendra. Ne vous couchez jamais sans vous être démaquillée à fond, à l'aide d'un lait ou d'une crème à démaquiller; ainsi, débarrassée de toute impureté, votre peau respirera toute la nuit.

Et pour vous donner du courage, sachez que, quel que soit l'état actuel de votre peau, elle peut être embellie même si jusqu'à présent vous l'avez un peu négligée.

Agri-Sept.

Les québécois retournent à la campagne



Depuis quelques années au Québec, nombre de citadins ont délaissé les grandes villes pour s'établir sur une ferme. Bien que ce phénomène n'ait pas l'ampleur qu'il avait au cours des années 30, alors que des milliers de citadins, repeuplèrent les campagnes, il n'en constitue pas moins un mouvement social d'importance.

Bien sûr, des centaines de familles québécoises ont, depuis fort longtemps, leur "chalet" au bord du Saint-Laurent, d'un lac ou d'une rivière.

Bien sûr aussi, plusieurs familles de la ville vont passer leurs vacances sur une ferme où ils participent aux travaux des agriculteurs. Et cela grâce au programme "Hébergement à la ferme," mis sur pied par le ministère de l'Agriculture du Québec, l'an dernier. Neuf cent citadins ont déjà profité de ce programme dans cent cinquante fermes d'hébergement, ce qui représente 6.000 unités et, pour les agriculteurs-hôtes, des revenus de \$30.000 (150 000 FF environ).

Mais il y a encore les citadins qui vont s'installer à la campagne pour "de vrai". Une publication du ministère de l'Agriculture du Québec (*à la recherche d'une ferme au Québec*) en fait état dans son *Avant-propos*: "Les nombreuses demandes d'information que reçoit le ministère de l'Agriculture de la part de citadins désireux de débiter en agriculture, indiquent que l'acquisition d'une ferme est le rêve d'une foule d'habitants des villes."

Le même document rappelle que "pour assurer à une personne un emploi stable dans le secteur agricole, il faut un investissement de \$50.000 (250 000 FF) à \$100 000 (500 000 FF) et même davantage, alors que pour procurer les mêmes conditions d'emploi à une personne dans le secteur industriel, il suffit d'un investissement de \$10 000 (50 000 FF) à \$20.000."

"Pour gérer convenablement les exploitations agricoles d'aujourd'hui, il faut de véritables industriels et il est

nécessaire de former des chefs d'entreprise pour l'avenir, ajoute encore la brochure du ministère, qui fournit une foule d'autres renseignements et de mises en garde contre "l'aventure".

adieu veau, vache, cochon...

Parallèlement au retour des citadins à la ferme, on note au Québec, un exode rural assez important. Ce n'est pas un phénomène propre au Québec, loin de là, et l'urbanisation caractérise à peu près tous les pays industrialisés.

En même temps que diminue la population agricole totale, la population agricole active régresse également. Les effectifs agricoles du Québec ne représenteraient actuellement que 100 000 ouvriers environ, soit la moitié de ce qu'ils étaient voilà une vingtaine d'années. La main-d'oeuvre agricole a diminué de 9.3% en 1974 seulement.

La population totale de la province de Québec comprend six millions d'habitants. Une proportion de 80.6% est urbaine et 19.4% est rurale. La population rurale se divise en un bloc non agricole et un bloc agricole. Ce dernier compte 305.000 personnes, soit 5.1% de toute la population rurale.

Les exploitations de subsistance diminuent graduellement. Elles font place à des exploitations équilibrées, le plus souvent familiales, et à un petit nombre d'exploitations de groupe. Ces mutations se traduisent par une diminution progressive du nombre des entreprises. Il est à noter aussi que le faire-valoir direct, i.e. l'action du propriétaire qui fait produire lui-même des revenus à sa ferme, caractérise l'agriculture québécoise. On compte à peine un millier d'exploitants locataires.

La vocation de la province de Québec a été longtemps celle de l'agriculture, mais son développement industriel a changé sa destinée première. Aujourd'hui, l'agriculture garde certes le premier rang des industries primaires, mais elle ne constitue plus la principale activité des Québécois.

Le vieillissement de la peau

Une peau jeune est une peau dont les cellules se renouvellent régulièrement pour donner à la couche superficielle de l'épiderme une apparence saine et transparente. C'est aussi une peau élastique et souple qui, après une pression du doigt, reprend instantanément sa place.

Le vieillissement de la peau est provoqué par deux phénomènes principaux:

I — Les cellules se renouvellent moins vite. Lorsque les cellules de reproduction de l'épiderme perdent l'eau qu'elles contiennent, elles deviennent moins actives et se renouvellent moins rapidement; en même temps, la couche de l'épiderme, privée de cellules jeunes, s'atrophie, la peau devient grisâtre. Une telle déshydratation ne se rencontre pratiquement que chez des sujets âgés ou lorsque la peau est continuellement soumise à des vents chauds et secs. Dans ce cas, on peut toujours avoir recours à des crèmes hydratantes.

II — Les fibres élastiques du derme craquent. L'altération des fibres élas-

tiques du derme est, en effet, une des caractéristiques de la peau sénile; elle provoque inévitablement l'apparition



des rides. Lorsque les fibres élastiques sont étirées, cassées, il n'y a plus grand chose à faire... On peut leur rendre une

certaine élasticité grâce à des crèmes nourrissantes, les retendre pour un temps par les liftings (intervention de chirurgie esthétique qui rajeunit indéniablement) mais on ne peut pas leur donner leur souplesse primitive.

Les mauvais traitements

— **Le soleil peut être un redoutable facteur de vieillissement de la peau;** il atrophie les cellules élastiques du derme et diminue l'épaisseur du conjonctif. Les expositions prolongées au soleil provoquent l'apparition rapide des rides et l'épaississement de la peau. Par contre, un léger excès de soleil peut être excellent pour les peaux acnéiques ou à la séborrhée huileuse.

— **Le manque de crème également,** car si elles sont utilisées à bon escient et bien adaptées au type de peau elles protègent l'épiderme contre le soleil, le froid ou le vent et retardent ainsi l'apparition des rides. Choisissez donc pour votre peau les produits de beauté qui lui conviennent, tout en sachant que les caractéristiques d'un épiderme ne sont jamais définitives; la nature de la peau peut se modifier au cours des



Salade à la dinde ou garniture à sandwich

La dinde cuite se mélange bien avec la plupart des fruits, légumes, noix et pâtes alimentaires pour former une variété de salades et de sandwiches. Pour faire la salade, coupez la dinde en cubes ou en morceaux de grosseur moyenne. Pour les sandwiches, coupez-la en tranches minces ou hachez-la; il est préférable d'avoir deux ou trois tranches minces plutôt qu'une seule tranche épaisse.



Suggestions

Vous pouvez ajouter à la dinde en en cubes, assaisonnée au goût et mélangée à un peu de mayonnaise ou de vinaigrette, les aliments suivants en quantité désirée:

- poivron vert ou rouge en cubes;
- radis tranchés, céleri en cubes ou tranché;
- ananas égouttés en conserve ou en purée, pêches ou poires fraîches ou en conserve (en cubes), raisins (avec ou sans pépins), morceaux d'oran-

Voici quelques suggestions pour répondre à l'éternelle question: "Que faire avec les restes"?

ge ou de pamplemousse, man darines en conserve, etc.;

- pomme ou banane en cubes à la vinaigrette;



- olives vertes ou noires, pickles sucrés ou cornichons hachés ou tranchés;
- concombre en cubes;
- amandes, pacanes, avelines, noix d'acajou ou arachides entières ou grossièrement coupées et rôties;
- fèves blanches, haricots nains ou de Lima, oignon, céleri, concombre ou fenouil, morceaux de laitue, céleri en cubes;
- chou haché, carottes crues râpées et noix;



- macaroni cuit, oeufs durs hachés, fromage doux en cubes, oignon râpé et céleri tranché.

Le plat du chef

(Les combinaisons d'ingrédients sont laissées à votre imagination)

- 3 ou 4 tomates (tranches de 1/2 pouce) ou l'équivalent en tomates en boîte égouttées
- 1 1/2 tasse de fèves blanches cuites
- 2 tasses de dinde cuite (tranches de 1/4 pouce d'épaisseur et de 1 1/2 sur 2 pouces)
- un piment vert (facultatif)
- 1 boîte (19 onces) de pommes de terre ou 4 pommes de terre de grosseur moyenne bouillies
- 1 boîte (10 onces) de crème de tomate
- 1 boîte (10 onces) de crème de céleri
- 1/4 de cuiller à thé d'assaisonnement à volaille
- 1/4 de cuiller à thé de piments en poudre
- une pincée de sel
- une pincée de sauge



Disposez les tomates dans le fond d'une casserole (environ deux pintes) légèrement graissée. Mettez ensuite les fèves et le piment en cercles ou en tranches de 1/4 de pouce. Mélangez les crèmes de tomate et de céleri avec les assaisonnements. Versez-en une demi-tasse sur les fèves. Disposez les morceaux de dinde sur les fèves. Versez-y la moitié de la crème de tomate et de céleri. Coupez les pommes de terre en tranches de 1/4 de pouce, mettez-les sur la dinde et recouvrez du reste de la crème. Faites cuire à 350°F pendant une demi-heure, ou jusqu'à ébullition. Donne six portions.

Nota: Assaisonnez au goût. Certaines personnes préféreront un mélange tel que des oignons, du cari, etc. Cette recette permet à la cuisinière imaginative de varier les assaisonnements.



Le saumon est de la fête! Bien habillé, et toujours très apprécié!
La trempette des fêtes au saumon de conserve est un accompagnement délicieux des "patates chips", des biscuits non-sucrés de toutes formes et, ne les oublions pas, des bâtonnets de légumes crus.

Des demi-coquilles d'oeufs durs, remplies d'un mélange à base de saumon gentiment épicé, deviennent des barquettes exotiques, de par leur petit air, et leur petit goût... de revenez-y (car en plus d'être exquises, elles sont jolies!).

Et quand il fait bien froid dehors et que tous sont heureux d'arriver à la réception où ils ont été conviés, quoi de plus approprié que de tendres chaussons au saumon, de la taille d'une bouchée, servis bien chauds, droit au sortir du four.

Pour la période des joyeuses réunions autour d'une bonne table, le saumon en boîte est un grand atout dans le jeu de l'hôtesse.

TREMPETTE DES FÊTES

- 1 boîte (7-3/4 oz/220 g) de saumon
- 1 paquet (4 oz.) de fromage crème
- 1 cuil. à table de mayonnaise
- 1/4 cuil. à thé de sauce worcestershire
- 2 cuil. à thé d'oignon râpé
- 2 cuil. à thé de persil haché
- 1 1/2 cuil. à thé de jus de citron
- 1/4 cuil. à thé de sel
- 3 gouttes de sauce tabasco

Laisser le fromage prendre la température ambiante. Le mélanger à la mayonnaise. Ajouter le reste des ingrédients et bien incorporer. Faire refroidir environ 1 heure, pour bien homogénéiser arômes et saveurs. Rendement: environ 3/4 de tasse.

BARQUETTES EXOTIQUES

- 2 boîtes (7-3/4 oz/220 g) ou 1 boîte (15-1/2 oz/440 g) de saumon de C.B.
- 2/3 tasse de mayonnaise
- 1 cuil. à table de sauce chili
- 1 cuil. à thé de piment haché
- 1 cuil. à thé de poivron vert, haché fin
- 1 cuil. à thé d'oignon râpé
- 1/4 cuil. à thé de poudre de cari
- 1 1/2 douzaine d'oeufs cuits durs

Égoutter et écraser le saumon. Ajouter le reste des ingrédients sauf les oeufs. Bien mélanger et refroidir. Éplucher les oeufs et les trancher en longueur. Retirer les jaunes avec précaution (on peut les utiliser pour un autre hors-d'oeuvre) et les remplacer par une cuillerée du mélange au saumon. Rendement: 36 barquettes.

MINI-CHAUSSENS AU SAUMON

- 1 boîte (3-3/4 oz/106 g) de saumon de C.B.
- 2 oz. de fromage crème, amolli
- 1/2 tasse de beurre, amolli
- 1 tasse de farine tout-usage
- sauce worcestershire
- aneth ou poudre de cari

Pâte

Mettre en crème le beurre et le fromage, ensemble. Tamiser la farine, mesurer et ajouter graduellement au mélange. La pâte doit être lisse. Refroidir. Rouler à environ 1/4 de pouce d'épaisseur, sur une planche légèrement farinée. Découper des rondelles de 1 1/2 à 2 pouces de diamètre.

Garniture

Écraser parfaitement le saumon (parfait avec un mélangeur). Ajouter un filet de sauce worcestershire et une pincée d'aneth ou de poudre de cari.

Déposer environ 1/4 de cuil. à thé du saumon au centre de chaque rondelle. Humecter les bords, plier en chausson et presser pour fermer. Faire refroidir jusqu'au moment d'enfourner. Cuire environ 10 minutes à 375 degrés F., ou jusqu'à ce que les chaussons soient bien dorés. Servir très chaud. Rendement: environ 24 bouchées.

PAIN AU SAUMON POUR DEUX

- 1 boîte (7-3/4 oz/220 g) de saumon de C.B.
- 1 oeuf, battu
- 1/4 tasse de lait
- 1/4 tasse de chapelure (de pain ou biscuits soda)
- Sel et poivre
- Beurre

Régler le four à chaleur moyenne (350 degrés F.). À la fourchette, mélanger légèrement l'oeuf battu avec le saumon et son jus. Ajouter le lait et la chapelure. Saler et poivrer. Vider dans un moule à pain de 3" x 6" et de 2" de profondeur, beurré ou légèrement huilé. Parsemer de beurre. Cuire de 25 à 30 minutes au four, pour que le pain gonfle et devienne joliment doré.

Cette recette en est une de base. On peut varier en ajoutant du persil frais, du poivron ou de l'oignon vert, hachés, ou les trois ensemble. On peut varier le goût avec une pincée de poudre de cari.

Entrefilets

Pour s'assurer d'un maximum de saveur, conserver la viande au frais et bien enveloppée.

- Réfrigérer la viande aussitôt que possible après l'achat.
- Enlever l'emballage de la viande avant de l'entreposer.
- Essuyer les rôtis frais à l'aide d'un linge humide, placer sur une assiette sèche et envelopper de papier ciré. Ils se garderont pendant deux ou trois jours.
- Employer la viande hachée dans les deux jours qui suivent l'achat, et les viandes salées ou fumées comme jambon et bacon en dedans d'une semaine.
- Envelopper la volaille de papier ciré et cuire en dedans de deux ou trois jours. Retirer les abats, les laver et les entreposer séparément car ils se gardent moins longtemps.
- Réfrigérer de 5 à 7 jours les viandes scellées telles saucisses, saucisson de Bologne, salami et jambon. Aussitôt le sac ouvert, employer immédiatement.
- Garder la viande fraîche comme biftecks et côtelettes de deux ou trois jours. Les abats de viande tels foie, coeur, rognons et langue devraient être cuits la même journée. Les viandes en gelée se conservent deux jours.
- Refroidir la viande cuite, et couvrir hermétiquement pour l'empêcher de sécher et d'absorber des odeurs. Elle se garde pendant trois ou quatre jours.
- Garder la volaille cuite dans un contenant fermé, un sac de plastique ou une feuille d'aluminium au réfrigérateur pendant trois à quatre jours. Enlever la farce de l'oiseau et entreposer séparément.



Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - Âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres à: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Après 15 jours de mariage, mon mari m'a retournée chez mes parents"

Q/ Je suis une jeune femme de 20 ans, sans situation. Mon moral ne me permet pas de travailler. J'ai connu un garçon il y a 4 ans. Nous avons sorti ensemble et il est parti travailler au loin. Il est revenu en 72, nous avons repris. Quand il devait s'éloigner, je lui restais fidèle.

Nous nous sommes mariés l'automne dernier et nous sommes allés rester à 500 milles en Ontario. Dès le début, il est devenu pensif et distrait. Ensuite, il me dit qu'il s'ennuyait de sa vie de garçon et qu'il avait besoin de réfléchir. Il m'a renvoyée chez mes parents pour essayer d'y voir clair, tout en me disant que probablement il me tricherait.

Après un semaine d'absence, n'y tenant plus je suis retournée chez lui. J'ai eu de la misère à le trouver. Finalement, quand je l'ai vu il était chez une autre femme. Elle parlait anglais et lui semblait amoureux d'elle. J'étais si à bout, n'ayant pas dormi ni mangé depuis des jours que j'ai consenti à coucher sur le divan, pendant que mon mari prenait chambre avec l'autre... Une fois, j'ai essayé d'approcher mon mari et il m'a repoussée assez violemment. Le lendemain, il m'avoua qu'il m'avait toujours trichée et qu'il ne serait jamais capable de demeurer fidèle à aucune femme. De toute façon, il ne voulait plus me revoir. Je suis allée à ce qui avait été notre foyer prendre les choses les plus essentielles, l'autre femme l'accompagnait, il ne voulait pas rester seul avec moi. Par contre, j'ai réussi à me faire conduire au train seul avec lui. Il m'a alors dit que plus tard, quand il voudrait des enfants que je serais probablement leur mère!...

J'ai la ferme résolution de ne plus retourner avec lui. Je ne pourrais plus avoir confiance. J'ai entamé des procédures pour mon divorce et pour ma dispense à l'église. Tout ce que je souhaite maintenant c'est que ça réussisse. Je veux retourner aux études pour finir mon cours d'infirmière.

Ce que je redoute par-dessus tout c'est que je n'ai maintenant plus confiance en personne et je crains que tous les hommes soient semblables.

Odile de Hull

R/ On croit lire un mauvais roman, le drame que vous vivez représente le maximum de goujaterie qu'un homme puisse imposer à une femme. On peut raisonnablement se demander pourquoi ce garçon vous a épousée puisque déjà il savait qu'il ne voulait pas vivre toute sa vie avec vous. Vous n'aurez probablement pas de difficulté à obtenir une dispense de l'Église, car, il semble bien que votre conjoint n'a jamais eu l'idée de se lier pour la vie. Il n'a pu supporter quinze jours de vie commune...

Ce que vous ne dites pas c'est quel était son comportement véritable avec vous? Est-ce que vous lui aviez appartenu avant le mariage ou s'il ne vous a épousé que pour pouvoir faire l'amour avec vous? Cela nous éclairerait un peu sur ses mobiles. Quoi qu'il en soit, cela ne change rien au problème profond.

Il importe que vous vous sortiez de cette mauvaise passe, sans y laisser trop de plumes. Vous allez renouer avec vos amis d'antan, vous refaire une vie sociale, reprendre des forces physiques et mentales. Il serait bon que vous vous fassiez aider par un médecin qui vous prescrirait des remédants. Même s'il peut sembler odieux que cet homme vous ait laissé tomber après quinze jours de vie commune, c'est peut-être moins pénible que s'il avait continué un an. Vous n'avez pas eu le temps de vous créer des habitudes. Vous n'avez pas vraiment vécu ensemble.

Tous les hommes ne sont pas comme lui, même que des irresponsables de cette espèce sont des phénomènes rares. Vous avez rencontré le vôtre, les autres ne peuvent qu'être mieux. Je suis certaine que vous êtes bien plus courageuse que vous ne le pensez et bien plus forte que la vie qui vous joue des vilains tours.

Tous nos lecteurs sont de coeur avec vous et vous disent d'oublier et de reprendre goût aux couleurs heureuses de la vie. Il y en a. Vous aurez votre part.

Marie-Josée

COEUR REMPLI D'AMOUR: Une lectrice nous envoie quelques lignes en réponse à une jeune fille qui se plaignait de ce qu'il n'y ait que les filles bien faites qui trouvent des maris: "Ce n'est pas l'apparence qui fait qu'on est heu-

reux ou malheureux sur cette terre, c'est notre degré de foi. J'en suis certaine car, je ne suis pas comblée du point de vue physique et pourtant je suis tellement heureuse. Ma fille, oublie ton apparence et ne condamne pas ceux qui se

moquent de toi. Ils ne savent pas le mal qu'ils te font. Essaie d'aimer les autres à la folie. Un jour, tout cet amour te sera rendu au triple. Pour ma part, je suis mariée et mère de deux garçons, très heureuse. Je suis certaine qu'un jour toi aussi à ton réveil, tu ne pleureras pas, tu chanteras."

FLEUR FANÉE: J'ai répondu à votre problème il y a quelques mois. Vous n'avez pas trouvé votre réponse dans le journal? Vous êtes frigide depuis quelques mois, alors qu'auparavant tout allait bien. À 28 ans, c'est assez inhabituel. Ce n'est pas la crainte de la grossesse, ni une malaise physique, ni parce que vous aimez un autre que votre mari... Vous avez peur que votre mari se fatigue de la situation. Est-ce que vous en avez parlé avec lui? Un bon dialogue sur la question aiderait probablement à trouver la cause. Même si vous vous dites en bonne santé, il est possible que vous fassiez un peu d'anémie. Vous souffrez d'être trop maigre, allez donc consulter le médecin qui vous conseillera un bon régime. Un changement d'atmosphère aiderait peut-être à solutionner votre problème, un voyage à deux, une vacance d'amoureux. Il doit y avoir quelque chose dans la personnalité de votre mari que vous n'aimez pas et c'est peut-être cela qui involontairement vous bloque. Le mécanisme qui régit la vie sexuelle est fort délicat. Cette question est trop complexe pour être traitée en quelques lignes. Si votre cas se prolonge, il vaudrait la peine de consulter un spécialiste, tout d'abord un gynécologue et ensuite un psychologue ou un psychiatre. Mais souvent le fait de ne pas y attacher d'importance et de ne pas se dire qu'il faut à tout prix obtenir un plaisir énorme pour mener une vie normale est suffisant. Cela détend et améliore la situation.

UN DE ST-LOUIS: Ce correspondant aimerait connaître une recette de cidre. J'en possède une que je n'ai jamais éprouvée cependant. "Toutes les pommes douces ou amères, acides ou âpres sont propres à fournir du bon cidre, lorsqu'on les traite convenablement. Les pommes doivent être bien mûres et il faut les laisser reposer sur un lit de paille sèche. On écrase les pommes, on presse la pulpe pour en extraire le jus. On remplace le jus par de l'eau



Doigts agiles, coeurs légers

7375 - Belle veste de laine d'allure sport, idéale pour la jeune femme. Tailles 8 à 18 inclusivement. Prix: \$1.08 taxe comprise.

4906 - Ensemble pratique pour vos sorties d'hiver. Demi-tailles: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. Prix: \$1.08 taxe comprise.

7467 - Coquet ensemble au crochet d'allure jeune. Tailles 8 à 16 inclusivement pour la veste, le chapeau s'adapte à toutes les têtes. Prix \$1.08 taxe comprise.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

qu'on verse sur le marc. On presse de nouveau le marc et on mélange ce second jus avec le premier. On met le tout dans un baril et on soutire 3 ou 4 fois à mesure qu'il se forme un dépôt à la surface. On laisse achever la fermentation lorsqu'il ne se forme plus de dépôt. Il faut boucher légèrement les bouteilles de cidre."

ADÈLE: Blanchir les aliments, cela signifie tout simplement précipiter dans l'eau bouillante des viandes, des légumes ou des fruits, et ne les y laisser que quelques instants, ou tout simplement jeter dessus de l'eau bouillante. Pour le blanchiment des viandes, c'est une opération très répandue dans la cuisine anglaise, elle a pour but de faire retirer le suc au centre du morceau et de le conserver ensuite plus facilement pendant la cuisson.

MÔME MOINEAU: Non, ce n'est pas une farce, c'est un truc amusant tout simplement que vous dites avoir lu quelque part pour prendre facilement les moineaux. Il s'agit simplement d'humecter des

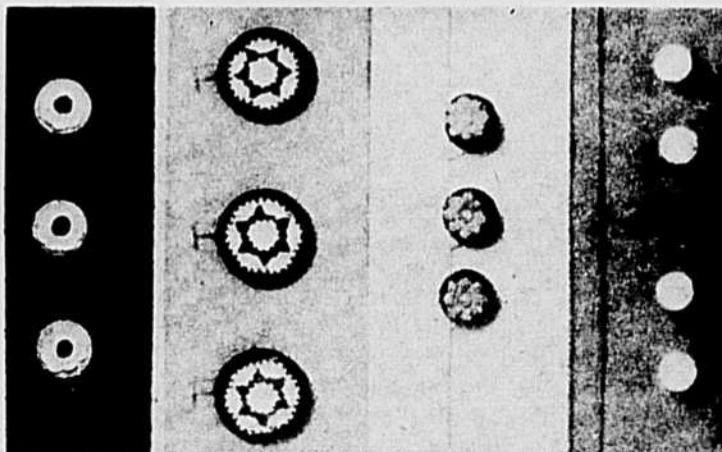
grains avec de l'alcool, afin que toute la masse soit imprégnée complètement. De bonne heure le matin, les grains ainsi traités seront répandus en longues traînées sur le sol, à proximité des endroits où les moineaux sont attirés par les arbres fruitiers ou les cultures de légumes. Les moineaux, attirés par les grains s'enivrent en picotant ceux-ci; ils titubent. Muni d'un panier, on les ramasse aisément. Bonne chasse!

DÉCOURAGÉE DE MONTRÉAL: Je comprends votre détresse. Vous ne me dites pas votre âge, mais j'imagine que vous avez environ 15 ans. Les années vont passer et vous pourrez ainsi vous libérer de la tutelle de votre belle-mère. Avez-vous déjà tenté un rapprochement avec elle? J'imagine qu'elle aussi doit sentir des difficultés de contact avec vous. Surtout si vous dites que votre belle-mère s'entend bien avec vos deux soeurs, c'est donc dire qu'elle peut aimer ses beaux-enfants. Soyez si possible plus souriante, plus aimable, plus compréhensive. Vous parviendrez ainsi à percer sa cuirasse.

POUR LES COURTESPOINTES: Toutes les lectrices qui désirent partager leurs secrets de courtespointes peuvent le faire avec Mme Edith Aucoin, 3020 boul. Trudel ouest, St-Boniface, Shawinigan, P.Q.

MME F.L. DE LA BEUCE: Voici le secret de cette correspondante pour enlever le goût aux restes de corps gras de cuisine pour utilisation en pâtisserie. Faire fondre les corps gras dans un chaudron avec de l'eau bouillante (environ 4 à 5 tasses) et faire bouillir à gros bouillons pendant une dizaine de minutes. Ensuite refroidir. Le goût de salé ou d'autre chose s'en va avec l'eau qu'on jette. Il restera peut-être un petit goût de bacon, mais c'est agréable dans les biscuits. Merci.

PATRON À 50 SOUS



BOUTONS CROCHETÉS. L'allure moderne de ces boutons au crochet les désigne à l'attention de la femme avisée et habile. De couleur contrastante ou assortie au vêtement, ils enjolivent sans nul doute. Modèle No. C.N. 1219 F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands et les petits

Les adieux à la vieille

Il est d'usage à Radio-Canada de dire adieu à la vieille année et de baptiser la jeune par une émission spéciale où se marient tous les genres de comique et que l'on intitule avec beaucoup d'originalité "By-by ... quelque chose". Cette année, on a récidivé.

Soit que l'on s'habitue au genre ou que l'on devienne plus difficile, le By-By de cette année aura suscité moins d'éclats de rire. Deux thèmes préférés: la politique et la religion. La politique locale, provinciale et nationale. On laisse dehors tout ce qui est étranger. Quant à la religion, on pensait qu'étant donné la place de plus en plus réduite qu'elle occupe dans nos vies

qu'on allait la reléguer aux oubliettes. Que non. Les re-lents d'église parfument encore les saynettes, comme cette parodie du chemin de croix, plus ou moins de bon goût et plus ou moins drôle aussi d'ailleurs. Les nez de la famille Bourassa ont toujours beaucoup de succès. Dominique Michel est sans contredit le pivot de ce mécanisme, elle a tous les talents. Son plus incontestable est probablement celui de ne pas vieillir: alerte pimpante, aussi à l'aise dans ces imitations de mâles que de religieuses, elle amuse, sans jamais déplaire. Je ne sais pas cependant pourquoi la statue de Danielle Ouimet se fait encore vénérer à tous les By-By, ses talents de comédienne sont ordinaires et sa présence n'a rien de magnétique.

Du côté homme, c'était convenable, Marleau et Du-bois ont de la présence. Berval s'en tire avec assez d'honneurs. Une émission qui coûte gros de sous, mais qui ne rapporte peut-être pas tous les dividendes comiques qu'on pourrait en attendre.

J'ai fort goûté cependant le triptyque sur l'évolution de l'éducation dans nos écoles. Trois images où la progression dans la bêtise devient géométrique dans le dernier tableau.

Télévision Agricole à Radio Canada

LA SEMAINE VERTE dimanche 12 janvier, de midi à 13 h.

- Le Dossier: les Frères Paradis d'Alberta: les plus grands apiculteurs canadiens. Commentateur: Germain Lefebvre, réalisateur: Claude Jobin.
- La chronique horticole: les bulbes forcées avec Denise Ouellet.
- Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise.
- Courts sujets: une usine forestière de type populaire: Sacré-Coeur, la foire à l'ail en France.

À peine caricatural, si l'on tient compte de toutes les inepties qui sont véhiculées dans certains de ces temples que l'on voudrait de haut savoir et qui sont le plus souvent une entreprise de nivellement par la base. Ceux qui en sortent indemnes peuvent tout affronter. Ils sont blindés pour la vie contre beaucoup de virus.

Cette année on a délaissé Caouette et Payette, serait-ce un signe des temps? Avant que le By-By ne devienne aussi "populaire" que les Joyeux Troubadours, on va lui souhaiter de frapper aux portes du renouvellement et de l'inspiration.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1- Ameublissement de la terre avec une serfouette.
- 2- Liquide qui s'écoule peu à peu. - Passe la langue sur.
- 3- Messire (vx). - Instrument de musique.
- 4- Fleuve né dans les Cévennes. - Rongeur. - Plante odorante venue d'Orient.
- 5- Reproduit exactement. - Charpente du corps humain. - Tellement.
- 6- Emportons rapidement tout ce que nous trouvons. - Préfixe égalitaire.
- 7- Titane. - Ami de l'homme.
- 8- Plante potagère. - Ligne quelconque.
- 9- Colère. - Interjection servant d'appel téléphonique.
- 10- Pénurie. - Petit loir gris.
- 11- Partie du pain. - Qui croit dans les décombres.
- 12- Écoliers. - Rendre un son enroué.

VERTICALEMENT

- 1- Machine agricole distribuant le grain sur le sol. - Exploitation agricole.
- 2- Action d'égermer. - Sorte d'oignon.
- 3- Partie du boeuf. - Avancée en tournant.
- 4- Existas. - Thallium. - Époque.
- 5- Enlèvement. - Individu.
- 6- Pour se raser. - Obtenus.
- 7- Lui. - Fleuve de France.
- 8- Pièce où s'emboîte le soc de la charrue. - Se déplacer alternativement dans un sens et dans l'autre, en repassant par les mêmes positions.
- 9- Coupas avec la scie. - Appellera de loin.
- 10- Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort. - Deux. - Fait de vive voix.
- 11- Jeunes vaches qui n'ont pas encore vêlé. Interjection espagnole.
- 12- Ensemble des processus de dégradation du relief. - Enlever.

Solution semaine prochaine.

SOLUTION DU 25 DÉCEMBRE

A	R	B	R	I	S	E	A	U	D
U	N	I	O	N	I	N	C	R	E
B	N	U	C	E	L	L	E	T	C
E	L	E	V	A	T	O	I	R	E
R	O	T	I	E	T	A	B	L	I
G	I	T	E	S	A	E	L	F	E
L	E	U	T	G	A	E	R		
N	E	X	E	R	E	S	B	R	
E	T	E	H	A	M	O	U	R	
E	T	A	L	O	N	A	R	I	A
S	T	A	G	E	A	R	G	E	N
B	E	L	I	E	R	P	E	S	E

LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 12 AU 18 JANVIER 1975

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - L'appréciation du film commence après le titre placé à peu près au centre du texte. - À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

MARDI, 14 JANVIER

14h.30 - UN SI GENTIL PETIT GANG (Fitzwilly) (4) - E.U. 1967. Comédie policière de D. Mann avec Dick Van Dyke, Barbara Feldon et Edith Evans. - Le mari d'une vieille dame ruinée organise des vols pour subvenir aux besoins de la maison.

MERCREDI, 15 JANVIER

14h.30 - 28 MINUTES D'ANGOISSE (5) - It. 1967. Drame policier de M. Pradeaux avec Richard Harrison, Franca Polesello et Claudio Biava. - Une équipe de spécialistes vole un diamant énorme pour le compte d'un collectionneur millionnaire.

JEUDI, 16 JANVIER

14h.30 - LE MATIN DE BONNE HEURE (4) - U.R.S.S. 1966. Drame de T. Lioznova avec Nikolai Nerzhikine et Naina Nikitina. - À la mort de son père, un adolescent prend la responsabilité d'élever sa petite sœur.

19h.30 - LAISSE ALLER, C'EST UNE VALSE (4) - Fr. 1971. Comédie policière de G. Lautner avec Jean Yanne, Mireille Darc et Michel Constantin. - À sa sortie de prison, un truand veut tuer son épouse infidèle et récupérer ses bijoux volés.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 12 JANVIER

19h.30 - LE DERNIER RIVAGE (On the Beach) (4) - E.U. 1959. Drame de S.

Kramer avec Gregory Peck, Ava Gardner et Fred Astaire. - Les derniers survivants d'une guerre atomique attendent une extermination certaine.

LUNDI, 13 JANVIER

14h.30 - LE LOUP DE LA FRONTIÈRE (6) - It. 1951. Drame policier de E. Anton avec Piero Lulli, Maria Frau et Tamara Lees. - Un agent secret enquête sur une série de sabotages dans une région frontalière.

MARDI, 14 JANVIER

14h.30 - LÉGERE ET COURT-VÊTUE (7) - Fr. 1953. Comédie de J. Laviron avec Madeleine Lebeau, Jean Parédès et Louis de Funès. - Un fou déclare à un avocat qu'il est l'amant de sa femme.

23h.15 - VIVRE UN GRAND AMOUR (The End of the Affair) (3) - G.B. 1954. Drame d'E. Dmytryk avec Deborah Kerr, Van Johnson et John Mills. - Une femme mariée eprise d'un écrivain connaît un conflit intérieur à la suite d'une promesse faite à Dieu.

MERCREDI, 15 JANVIER

14h.30 - GANGSTERS EN JUPONS (5) - Fr. 1952. Comédie de J. Daniel-Norman et G. de Turenne avec Emile Prud'homme, Ginette Leclerc et Georges Poujouly. - Un paisible accordéoniste se trouve pris dans une rivalité entre deux gangs.

20h.00 - JE REVIENDRAI À KANDARA (4) - Fr. 1956. Drame policier de V. Vicas avec Daniel Gelin, François Périer et Bella Darvi. - Témoin d'un crime crapuleux, un jeune professeur se trouve pris dans l'engrenage implacable d'une erreur judiciaire.

JEUDI, 16 JANVIER

14h.30 - DE NOUVEAUX HOMMES SONT NÉS (5) - It. 1950. Drame social de L. Comencini avec Aldo Celli, Tina Pica et Mario Russo. - Un prétre fonde un centre d'accueil pour les enfants abandonnés.

19h.30 - NEFERTITI REINE DU NIL (5) - It. 1961. Film d'aventures de F. Cerchio avec Jeanne Crain, Edmund Purdom et Vincent Price. - La fille d'un grand-prêtre, promise à un pharaon, s'éprend d'un sculpteur.

VENDREDI, 17 JANVIER

14h.30 - RUE DE LA PEUR (6) - Esp. 1958. Drame policier de J.C. Thorry avec Vincente Parra, Claudine Dupuis et Yves Massard. - Après s'être joint à une bande de gangsters, un jeune homme tente de se ressaisir.

19h.30 - LA VALSE DES COLTS (He Rides Tall) (5) - E.U. 1964. Western de

R.G. Springsteen avec Tony Young, Dan Durvey et Madlyn Rhue. - Après bien des difficultés, un shérif parvient à mater un hors-la-loi.

SAMEDI, 18 JANVIER

10h.30 - LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT (Earth vs the Flying Saucers) (5) - E.U. 1955. Drame de science-fiction de F. Sears avec Hugh Marlowe, Joan Taylor et Donald Curtis. - Les habitants d'une planète inconnue attaquent la terre.

20h.00 - CONVOI DE FEMMES (Westward the Women) (4) - E.U. 1952. Western de W. Wellman avec Robert Taylor, Denise Darcel et Julie Bishop. - Un convoi transporté dans l'Ouest des femmes destinées en mariage à des colons.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM-TV

DIMANCHE, 12 JANVIER

14h.30 - MON COW-BOY ADORÉ (Never a Dull Moment) (5) - E.U. 1950. Western de G. Marshall avec Irene Dunne, Fred MacMurray et William Demarest. - Une musicienne s'éprend d'un cow-boy et doit s'adapter à la vie d'un ranch.

16h.00 - LE BONHEUR (3) - Fr. 1965. Drame de Agnès Varda avec Jean-Claude Drouot, Geneviève Drouot et Marie-France Boyer. - Un homme vivant heureux avec sa femme et ses deux enfants aime aussi une autre jeune fille.

19h.30 - LE DERNIER RIVAGE (On the Beach) (4) - E.U. 1959. Drame de S. Kramer avec Gregory Peck, Ava Gardner et Fred Astaire. - Les derniers survivants d'une guerre atomique attendent une extermination certaine.

LUNDI, 13 JANVIER

14h.00 - LA RIVALE (5) - It. 1956. Mélodrame de A.G. Majano avec Gérard Landry, Maria Mauban et Roberto Rizzo. - Un officier de cavalerie rencontre une jeune femme et s'éloigne de son amie d'enfance qui veut alors se venger.

MARDI, 14 JANVIER

14h.00 - DES ROSES POUR BETTINA (5) - All. 1956. Mélodrame de G.W. Pabst avec Elisabeth Mollard, Willy Birgel et Ivan Desny. - Atteinte de polio, une danseuse de ballet se fait ravir sa position et son fiancé.

MERCREDI, 15 JANVIER

14h.00 - LA PERLE DE CADIX (6) - Arg. 1949. Drame de B. Perrojo avec Imperio Argentina, Mario Cabarron et Amadeo Novoa. - Le propriétaire d'une au-

berge excite la jalousie d'une chanteuse qui l'aime.

JEUDI, 16 JANVIER

14h.00 - LES FEMMES D'ABORD (5) - Fr. 1962. Comédie policière de R. André avec Eddie Constantine, Christiane Minazzoli et Robert Manuel. - Un agent du F.B.I. poursuit des trafiquants de drogue.

VENDREDI, 17 JANVIER

14h.00 - RIEN NE VA PLUS (6) - Fr. 1963. Comédie policière de J. Bacque avec Achille Zavatta, Angelo Baldi et Christian Méry. - Deux employés d'un hôtel-casino sur la Côte d'Azur sont entraînés dans une enquête policière à l'occasion d'un attentat contre un musicien.

19h.30 - LA BATAILLE D'ALGER (3) - It. 1966. Drame social de G. Pontecorvo avec Braham Haggiag, Jean Martin et Yacef Saadi. - En 1957, des parachutistes capturent, à Alger, un chef de la rébellion pour l'indépendance.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 13 JANVIER

17h.00 - LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO (3) - It. 1952. Comédie de J. Duviols avec Fernandel, Gino Cervi et Sylvie. - Le curé d'une petite localité d'Italie a maille à partir avec le maire communiste.

MARDI, 14 JANVIER

17h.00 - AMÈRE VICTOIRE (3) - Fr. 1957. Drame de guerre de N. Ray avec Richard Burton, Curd Jurgens et Raymond Pellegrin. - Deux officiers britanniques en mission en Lybie sont séparés par une violente antipathie.

MERCREDI, 15 JANVIER

17h.00 - LES PIEDS DANS LE PLAT (Man from the Pieds' Club) (4) - E.U. 1962. Comédie de F. Tashlin avec Danny Kaye, Telly Savalas et Cara Williams. - Un employé timide s'éprend de la secrétaire de son patron.

JEUDI, 16 JANVIER

17h.00 - LES ANGES AUX MAINS NOIRES (5) - Fr. 1956. Mélodrame de M. Bonnard avec Lise Bourdin, Fausto Tozzi et Henri Vilbert. - Un enfant abandonné échoué dans une bande de brigands.

VENDREDI, 17 JANVIER

17h.00 - CALIFORNIE EN FLAMMES (California Conquest) (5) - E.U. 1952. Film d'aventures de L. Landers avec Cornel Wilde, Teresa Wright et John Dehner. - En 1848, un Californien combat un complot pour livrer son pays à la Russie.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 12 JANVIER

14h.00 - LES LONGS JOURS DE LA VENGEANCE (5) - It. 1966. Western de S. Vance avec Giuliano Gemma, Conrado Sanmartin et Francisco Rabal. - Un homme décide de se venger de ceux qui l'ont fait emprisonner injustement et ont assassiné son père.

19h.00 - LA ROLLS-ROYCE JAUNE (The Yellow Rolls-Royce) (5) - G.B. 1965. Film à sketches de A. Asquith avec Jeanne Moreau, Shirley MacLaine et Ingrid Bergman. - Une voiture de luxe est le point de rencontre de diverses aventures galantes.

LUNDI, 13 JANVIER

14h.30 - LE PÈRE DE LA MARIÉE (Father of the Bride) (4) - E.U. 1950. Comédie de V. Minnelli avec Spencer Tracy, Elizabeth Taylor et Joan Bennett. - Le père de la mariée se remémore les petits incidents qui ont entouré le mariage de sa fille.

16h.30 - AND NOW MIGUEL (4) - E.U. 1966. Film d'aventures de J.B. Clark avec Pat Cardy, Michael Ansara et Guy Stockwell. - Le fils d'un éleveur de moutons rêve d'accompagner son père au pâturage en montagne.

MARDI, 14 JANVIER

14h.30 - ALLONS DONC, PAPA (Father's Little Dividend) (4) - E.U. 1951. Comédie de V. Minnelli avec Spencer Tracy, Elizabeth Taylor et Joan Bennett. - Un grand-père bourru se laisse bientôt vaincre par le sourire de son petit-fils.

16h.30 - LA FILLE DE CARI (5) - All. 1959. Comédie musicale de R. Maté avec Mario Lanza, Zsa Zsa Gabor et Johanna Van Koezian. - Un ténor américain fait la connaissance d'une jeune sourde à Capri.

MERCREDI, 15 JANVIER

09h.15 - AMOURS INTERDITES (6) - It. 1953. Mélodrame de G. Brignonne avec Nadia Gray, Gabriele Ferzetti et Wilma Pagis. - Une jeune femme, membre du corps féminin de la police, épouse un homme mêlé à des trafics louches.

JEUDI, 16 JANVIER

09h.15 - LA DANSEUSE DE CADIX (5) - Esp. 1951. Film musical de L. Vajda avec Elena Salvador et José Suárez. - Des troupes de danses folkloriques espagnoles font une tournée en Amérique.

16h.30 et vendredi, 17 janvier à 16h.30 - CENT DOLLARS POUR UN SHÉRIF (True Grit) (4) - E.U. 1969. Western de H. Hathaway avec John Wayne, Kim Darby et Glen Campbell. - Une adolescente et deux hommes se mettent à la recherche d'un meurtrier enfui en territoire indien.

19h.30 - ESPIONS EN HELICOPTÈRE (The Helicopter Spies) (5) - E.U. 1967. Film d'espionnage de B. Sagal avec Robert Vaughn, David McCallum et Bradford Dillman. - Deux agents secrets font appel à un expert perçeur de coffres pour dérober un plan de destruction à un mégalomane.

VENDREDI, 17 JANVIER
14h.30 - LES AMOURS DE BLANCHE-NEIGE (5) - Fr. 1949. Film de E. Wisser avec Yvette Lebon, Michel Marsay et Jean Daurand. - Quatre jeunes gens font la cour à une championne de ski.

19h.30 - LA MAISON DE CAMPAGNE (4) - Fr. 1969. Comédie de J. Girault avec Danielle Darrieux, Jean Richard et Xavier Gélin. - Ayant décidé de transformer un moulin en maison de campagne, un couple se voit forcé de s'y installer à demeure.

SAMEDI, 18 JANVIER
10h.30 - LE RING ENCHANTE (5) - It. 1939. Mélodrame de M. Bonnard avec Erminio Spalla, Augusto Lanza et Mariella Lotti. - Un champion de boxe abandonne son père et sa fiancée pour une riche désoeuvrée.

20h.00 - IL FAUT MARIER PAPA (The Courtship of Eddie's Father) (4) - E.U. 1962. Comédie sentimentale de V. Minnelli avec Glenn Ford, Shirley Jones et Ronny Howard. - Un enfant tente de marier son père veuf à une jeune divorcée qu'il trouve sympathique.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA - Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA - Canal 9 (CBOFT)

MATANE - Canal 9 (CBGAT)

RIMOUSKI - Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIÈRE-DU-LOUP - Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON - Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON - Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine.

L'agriculture biologique démythifiée

La culture biologique est une méthode scientifique de culture et d'élevage des animaux qui proscrit l'emploi de toute substance (chimique ou organique) qui porterait atteinte à la vitalité des êtres vivants. Cette méthode est fondée sur le respect de l'ordre naturel et sur une confiance totale des forces de la vie: de la vie du sol, des plantes, des animaux en vue du bien-être de l'homme. C'est une agriculture dictée par les progrès des sciences biologiques dont elle est le carrefour et l'application.

L'agriculture biologique fait appel à des techniques employées par tous les cultivateurs:

- des engrais organiques et des engrais minéraux naturels broyés (non traités chimiquement);
- des pesticides bio-dégradables ou les moins toxiques possible;
- des instruments de préparation du sol, de broyage de la végétation, de désherbage, d'aération du sol, d'épandage et de pulvérisation d'engrais.

Face à l'augmentation constante et vertigineuse des prix des intrants en agriculture, une diversification des approvisionnements grâce à l'agriculture biologique serait bénéfique à toute la classe agricole: les compagnies de fertilisants et de pesticides augmentant leur prix à cause d'une trop grande demande. Et pourquoi ne pas produire pour ce nouveau consommateur qui recherche la qualité biologique?

On voit d'un mauvais oeil des employés gouvernementaux s'attaquer avec tant de véhémence à l'agriculture biologique et identifier tout un Ministère à des opinions personnelles, partisanes et négatives. Il ne s'agit pas de débiter une bataille rangée entre partisans de deux formes d'agriculture qui semblent très différentes. Nous sommes ici pour travailler avec la classe agricole et non pour l'exploiter. Il faut chercher à qui profite l'agriculture chimique pour découvrir les plus grands adversaires à des méthodes plus naturelles.

Après des décennies de travail acharné à implanter l'agriculture chimique, nous comprenons cette résistance face au changement, à l'irréversible: le chef de l'un de nos grands pays voisins nous en a donné un bel exemple. Mais, si la culture biologique nous donne la preuve de rendements égaux des cultures et de fertilité permanente des sols, n'y a-t-il pas là matière à recherche de la part des professionnels de l'agriculture?

Dans le manuel d'agriculture "Les Champs" écrit par les professeurs de la faculté d'agriculture de l'Université Laval et édité en 1947, on trouve la question suivante:

"Les engrais chimiques peuvent-ils remplacer le fumier?"

Les engrais chimiques ne sont pas appelés à remplacer le fumier dans l'agriculture ordinaire. Le fumier renferme un élément essentiel à la croissance des plantes que les engrais chimiques ne contiennent pas: c'est la matière organique."

Où en est-on en 1974 quand on regarde les recommandations du MAQ en grande culture, en horticulture? Les pages consacrées à la protection des cultures avec pesticides sont plus nombreuses que les conseils sur la culture elle-même qui se résument

souvent à une formule d'engrais chimique et l'emploi d'un herbicide sélectif. La plupart de ces pesticides ont des effets résiduels plus toxiques que le D.D.T.

Aurait-on oublié l'agriculture de nos pères, bâtie à partir d'expériences millénaires, qui parlait de rotations, d'assolements, de matière organique au profit de l'apparente facilité de la chimie dont on paie déjà la note après à peine 20 ans d'utilisation: les applications massives d'amendements humiques (terre noire) sur les sols, jadis fertiles, de la vallée du Richelieu en sont une preuve.

Comment a-t-on pu si vite supplanter des millénaires d'expérimentation?

Sir Albert Howard, agronome anglais, nous en donne une réponse dans son "Testament Agricole":

"Les usines construites pendant la guerre mondiale pour la fixation de l'azote atmosphérique pour la fabrication d'explosifs devaient reconverter..."

"La demande fut créée grâce au prix très bas de l'unité d'azote consécutive à la grosse production et à la constance du produit. Les phosphates et la potasse s'orientèrent d'après cela..."

"Ce que l'on pourrait à juste titre appeler la mentalité N.P.K. domine l'agriculture ainsi que les stations d'essai et les campagnes. Les capitaux investis, déclanchés en temps de nécessité nationale, exercent une emprise d'étrangleur..."

"Les maladies augmentent. Avec l'extension des engrais artificiels et l'épuisement de la réserve en humus que renferme au départ tout sol fertile, se manifeste un accroissement correspondant des maladies des cultures et des animaux qui en sont nourris."

Qu'on le veuille ou non, l'homme fait partie de la nature, donc y est

subordonné et il prend des risques chaque fois qu'il canalise des forces de la nature à son profit: qu'arrivera-t-il s'il continue impunément à la combattre et à l'exploiter?"

L'agriculture biologique se veut un coup d'oeil aussi large, aussi précis, aussi amical que possible sur la nature.

Au terrorisme des poisons de la part des maniaques de l'environnement, les maniaques de la culture chimique opposent le terrorisme de la famine. Voici la réponse du rapport de Mission sur l'Agriculture Biologique en France (MAQ et UPA) en avril 1974:

"Ce style d'agriculture... entraîne un taux d'accroissement élevé de productivité, une forte diminution des coûts d'exploitation puisque l'état sanitaire du troupeau et des cultures est plus que satisfaisant, une plus grande facilité de conservation des aliments et surtout une qualité supérieure."

Nous assistons à un début de rapprochement des organismes officiels de l'agriculture. En France, l'I.N.R.A. entreprendra une recherche à long terme de dix années sur la culture biologique. Au Québec, la Mission du MAQ et de l'UPA montre l'intérêt de nos deux principaux organismes agricoles. En Gaspésie, le MAQ a subventionné un projet de recherche de trois années qui devra, avec de faibles moyens, prouver la rentabilité de cette agriculture et l'implanter dans la Baie des Chaleurs.

L'intérêt des milieux officiels et quelques centaines d'agriculteurs font que la culture biologique fera partie grandissante de la réalité agricole du Québec.

**James McInnes, technologiste agricole
Projet d'agriculture biologique
de la Gaspésie.**

La nature peut se défendre elle-même

L'utilisation d'insectes voués à la destruction des mauvaises herbes témoigne d'une autre réussite de la recherche scientifique, soit l'emploi de moyens biologiques au lieu de produits chimiques pour lutter contre ces plantes.

Chercheur à la Station de recherches de Regina, M. Peter Harris est chargé de l'étude des méthodes de lutte biologique contre les mauvaises herbes.

"Mon travail consiste à chercher un agent naturel qui, au cours de ses activités normales, détruira une plante spécifique," de dire M. Harris.

Cette destruction peut s'effectuer de différentes manières: l'insecte peut dévorer tout simplement la plante entière, ou l'une ou l'autre de ses parties (feuilles, tiges, racines); il peut aussi pondre ses oeufs dans des gousses pour prévenir la production ou la distribution des graines.

M. Harris cite le chardon penché et le sénéçon jacobée comme exemples de l'efficacité de ces agents naturels.

En ce qui concerne le chardon penché, des chercheurs ont trouvé un charançon des capitules qui ne se développe que dans les fleurs des grands chardons. Plusieurs de ces insectes peuvent

vivre dans un seul capitule et détruire environ 25 graines chacun.

En 1968, M. Harris et certains agriculteurs de la Saskatchewan ont libéré deux colonies de charançons qui se sont déjà répandus dans un rayon de deux milles de leur point d'origine.

On évalue maintenant la réduction des graines de chardons à 63% dans un emplacement et à 27% dans l'autre, mais une diminution beaucoup plus élevée est prévue pour les deux ou trois prochaines années.

Le charançon, qui s'implante facilement, fut libéré en plus grand nombre par la suite, afin de lutter contre le chardon penché au Manitoba et au Québec.

Le papillon nocturne tyria s'attaque aux feuilles du sénéçon jacobée. Cet insecte est plus actif aux Maritimes que partout ailleurs au Canada. Toutefois, il semble que l'on assiste à une diminution des infestations du sénéçon en Colombie britannique, sept ans après qu'on y eût introduit le papillon.

Un aspect très important de l'emploi des insectes pour lutter contre les mauvaises herbes est leur système d'auto-régulation. On ne signale jamais de cas où les populations d'insectes prennent des proportions alarmantes. Plus ces derniers augmentent en nombre et s'attaquent au sénéçon, plus leur nourriture se fait rare et plus leur nombre diminue.

La difficulté qu'entraîne la lutte biologique réside dans la nature même de l'insecte.

Pour résoudre la première difficulté, les agents de lutte biologique provenant souvent d'Europe et d'Asie sont mis en quarantaine, observés et étudiés pendant environ deux ans avant d'être mis en liberté.

Afin de s'assurer qu'un insecte ne s'attaquera pas soudainement aux plants de tomates ou aux feuilles du chou, il faut effectuer durant la quarantaine des tests devant déterminer la



Pour augmenter la production de boeuf obtenu des croisements bovins laitiers et bovins de boucherie, il y aurait lieu d'améliorer le mode d'alimentation des bovins croisés, selon un chercheur de la Station de Lennoxville (Qué.). À gauche, croisement Hereford X Ayrshire ayant un régime à croissance modérée. À droite, croisement Hereford X Holstein ayant un régime à croissance accélérée. Les éleveurs désireux de produire plus de boeuf en ayant recours à cette forme de croisement, notamment au Québec, devraient penser à donner à leurs bovins une ration bien pourvue de grains. Même s'il revient plus cher, ce régime produit une viande de qualité supérieure et accélère la croissance des bouvillons croisés.

spécificité de l'insecte par rapport à la mauvaise herbe en question.

L'insecte est placé parmi plusieurs plantes différentes en plus de la mauvaise herbe que l'on veut combattre. S'il s'attaque à l'une ou l'autre au lieu de la mauvaise herbe, l'insecte est jugé nuisible et on le détruit.

M. Harris a une liste d'environ 2 noms de plantes nuisibles contre lesquelles il tente de trouver des agents de lutte biologique. Ses recherches le font régulièrement entrer en communication avec les entomologistes des régions d'où l'on croit telle ou telle mauvaise herbe originaire.

L'UPA croit que le comité consultatif en machinerie agricole doit agir rapidement

Au début de décembre, l'UPA a présenté au comité consultatif en machinerie agricole du ministère de l'Agriculture du Québec un mémoire où elle fait état des principales recommandations surgies lors des congrès régionaux et lors du congrès général. Il en ressort par exemple que l'ouverture en permanence des centres de vente de pièces de machinerie agricole pendant les fins de semaine est en partie acquise. Dans certaines régions les agriculteurs continuent à éprouver des difficultés. Un certain nombre de vendeurs ne sont pas disponibles soit pendant les heures de diner, soit pendant les fins de semaine. Il semble de plus que c'est le système coopératif qui a le plus de difficulté à avancer, à cause des déboursés plus élevés impliqués par l'application des conventions collectives.

On devra toujours se souvenir que les inconvénients et les déboursés pour un vendeur sont moins importants que les dommages que peut encourir un agriculteur à cause d'un retard dans sa récolte.

La disponibilité des pièces

L'UPA avait demandé que chaque compagnie ait un entrepôt central de pièces au Québec. Rien n'a été fait dans cette direction. On répond qu'un bon entrepôt pour le Canada, associé à un bon système de communication et à une gestion des inventaires par ordinateur pour toute l'Amérique devrait permettre de livrer rapidement la pièce manquante au Québec.

Il se peut que ce système puisse devenir opérationnel. A condition que toute cette chaîne compliquée marche bien.

Le Comité doit chercher par tous les moyens à améliorer le système de livraison des pièces manquantes. Il n'y a aucune raison pour que l'agriculture du Québec soit pénalisée par la décision des compagnies de situer leurs entrepôts de pièces en Ontario.

La normalisation des pièces

Dans un précédent mémoire, l'UPA demandait que les compagnies s'entendent pour normaliser certaines pièces de machinerie pour les rendre interchangeables (entre marques et entre équipements d'une même marque). Le problème demeure le même: chaque compagnie a son propre système d'attache, ses propres roulements à bille, ses propres courroies de générateur etc. avec tous les ennuis que cela implique dans la recherche de pièces. Il est évident que la publication et la diffusion de cahiers de convertibilité pour plusieurs types de pièces seraient une amélioration. Il faut avancer rapidement dans cette direction. Il faut aussi qu'il soit dit que cette multiplication très souvent inutile de pièces différentes se fait au détriment des agriculteurs, parce qu'en définitive c'est eux qui devront payer plus cher pour des pièces produites en petite série.

L'évaluation technique de la nouvelle machinerie

D'une façon générale, l'UPA croit que tout équipement vraiment nouveau devrait être soumis véritablement à des tests de travail dans des conditions québécoises et que le résultat devrait être vulgarisé aussi rapidement.

Et dans une agriculture dominée par

la petite ferme familiale, c'est le rôle normal de l'État d'assurer cette responsabilité et les frais qui en découlent. Et c'est une responsabilité importante. Le Comité devrait se fixer pour tâche d'identifier les systèmes qui doivent faire l'objet d'une expérimentation. Il devrait aussi faire des pressions auprès du ministère de l'Agriculture pour qu'il libère les budgets suffisants pour la réaliser.

Les contrats de vente

Certains souhaitent que l'achat d'équipement agricole soit soustrait de la Loi de la protection du consommateur. Après avoir examiné en détail le contenu de la loi qui, en définitive ne fait qu'exiger que les transactions soient faites en vertu de contrats clairs, complets, précis, l'UPA croit que les agri-

culteurs ne peuvent que gagner à jouir de la protection de cette loi.

Les carnets d'instruction

Des agriculteurs se sont plaints à juste titre du fait que les instructions accompagnant la machinerie étaient unilingues anglais. Le Comité devrait voir à ce que cela ne se produise plus.

Le médiateur de plaintes

L'UPA dans son Mémoire souhaite bon succès au nouveau médiateur de plaintes et espère qu'il saura apporter des solutions aux nombreuses plaintes qui lui seront soumises à mesure que son existence sera connue des agriculteurs.

Il est très important que le médiateur se constitue un bon dossier de toutes les plaintes qu'il recevra. Le temps venu, ce dossier pourra être utile pour évaluer globalement le système de vente et d'entretien de la machinerie agricole.

Le président de la LSCA prend sa retraite

Les agriculteurs sont sans aucun doute des gens sur qui l'on peut se fier lorsqu'il s'agit de prêter de l'argent.

Telle est l'opinion de M. George Owen, qui prend sa retraite après 12 ans de service à titre de président de la Société du crédit agricole.

"La Société prête des centaines de millions de dollars aux agriculteurs chaque année, souligne M. Owen. Les saisies sont rares et les pertes de la Société sont inférieures à quatre cents le cent dollars."

M. Owen a travaillé dans le domaine du crédit agricole pendant les 29 dernières années. Immédiatement après son service militaire en 1946, il débute au Québec, à l'administration de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. En 1950, il travaille à la Commission du prêt agricole canadien, à Ottawa. Deux ans plus tard, il revient à son emploi précédent où il devient surintendant régional adjoint au Québec, sa province natale.

Peu de temps après était créée la Société du crédit agricole, appelée à



remplacer la Commission du prêt agricole canadien en 1959. M. Owen y entre en qualité de chef de la Division des prêts. En février 1963, il est nommé président de la Société du crédit agricole, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite le 27 décembre prochain.

Quoique gros producteur agricole, le Québec doit importer des aliments



Le triage des fraises. — (Photo Bernard Vallée, Documentation photographique, ministère des Communications).

Le Québec produit 60% de sa consommation alimentaire, mais cette proportion pourrait augmenter considérablement, si les cultivateurs s'adaptaient davantage aux besoins du marché local et si les consommateurs modifiaient également leurs habitudes, selon M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture.

Il ne s'agit cependant pas d'une sous-production générale. Dans certains cas, il y a surproduction. Si le Québec ne produit que 3% des tomates qu'il consomme, il dispose par ailleurs d'un surplus de 91% de fromage cheddar. Dans le secteur laitier, la province est fort capable de se suffire à elle-même, l'excédent étant de 28% pour le lait, le beurre et le fromage.

Pour ce qui est de la viande, il y a un excédent de 55% de veau et de 10% de la volaille, mais le déficit en boeuf est de 75%. Seulement la moitié des oeufs consommés ici viennent de poules québécoises.

Nous produisons un bon pourcentage des carottes (72%), du maïs (65%) et du chou (56%), mais pas même la moitié des besoins en oignons, en pommes de terre, en pois et en laitue. Afin de favoriser davantage la consommation

des légumes et des fruits de chez nous, nous devrions manger plus de haricots (excédent de 15%) et de pommes (surplus de 11%).

Il est évident que le secteur agro-alimentaire le mieux adapté aux besoins du marché est l'industrie laitière, où la variété s'allie à la quantité des produits. Mais dans beaucoup d'autres secteurs, même dans ceux où le degré d'autoapprovisionnement du Québec est élevé, on pourrait l'augmenter encore davantage, dans la mesure où les techniques de culture et l'utilisation des terres s'amélioreront.

Les tomates viennent surtout de l'Ontario, où le climat est plus chaud et la production rentable une grande partie de l'année. Des citoyens de Manseau ont cependant fait une expérience intéressante. Ils se sont groupés en coopérative pour cultiver des tomates en serre chaude. Les premiers résultats semblent encourageants.

Les fraises importées viennent surtout du Mexique et de la Yougoslavie.

Toutes ces statistiques ne touchent que la production, soit le secteur primaire, ne tenant pas compte de l'industrie de transformation ou secteur secondaire.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CAISSES-VOYAGEUSES

1295 rue Villeray — Montréal — H2R 1J9

Connaissez-vous le service des Caisse-Voyageuses? Vos enfants aiment-ils la lecture? Ont-ils besoin de livres de références pour leurs travaux scolaires? Ont-ils entre 5 et 17 ans? Si oui, nous pouvons leur rendre de grands services et leur faire plaisir.

Deux fois l'an, nous leur enverrons 1 caisse pleine de livres magnifiques. Il y en aura 30, 40 ou 50.

Toutes les grandes collections populaires: Ségur, Bernage, Jules Verne, Marabout, Tintin, Astérix, Verte, Idéal-Bibliothèque, Bibliothèque de Suzette, Rouge et Or, Souveraine, Dauphine sont à la disposition des jeunes. Nous leur offrons aussi tous les albums de bandes dessinées. Nous avons un service de références en sciences: physique, géologie, botanique, etc. Nous avons des romans d'aventures, des biographies, des récits de voyage, de la science fiction, des contes de fées. Nous avons tout!

Pour profiter de ce merveilleux service de lecture vous n'avez qu'à nous le demander en nous indiquant si vos enfants sont des garçons ou des filles, en mentionnant leur âge, leur degré scolaire. Nous assurons les frais de port aller et retour.

Ce service exceptionnel ne vous coûte que \$10.00 par année. Envoyez-nous un chèque ou un mandat poste au nom de La Bibliothèque des Caisse-Voyageuses.

Pour vous abonner, vous pouvez remplir et poster le bon au bas de cette lettre.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CAISSES-VOYAGEUSES

1295 rue Villeray, Montréal, H2R 1J9

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Comté _____ Province de Québec _____

Nombre de filles _____ Degré scolaire _____ Âge _____

Nombre de garçons _____ Degré scolaire _____ Âge _____

Prrière indiquer mode de transport suggéré: Express Camion

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot. Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AIGUISAGE

AGRICULTEURS gratuit... 2 jeux aiguisés gratuitement avec toutes réparations de tondeuse à vapeur. Aiguisage garanti à l'huile, 75 jeux, vente de lames neuves, réparations de tondeuses électriques Stewart et la vente de broches électriques Stewart, travail garanti, retour 48 heures, adressez LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, casier Postal 24 Sorel Québec.

MESSIEURS à notre usine, saisons un aiguisage parfait clipper d'animaux. Barbiers, \$1.50 set, réparons correctement votre tondeuse électrique Clipmaster Stewart si nécessaire, ouvrage garanti, retour rapide, adressez L'USINE D'AIGUISAGE STEWART, Pierreville, Cte Yamaska, Qué. JOG 1J0.

MESSIEURS, confiez-nous vos lames de "clippers" aiguisage fait sur meule à diamant, garanti pour 25 à 35 bêtes \$1.50 le "set". EMILE BOLDUC, 831 St-Georges, Trois-Rivières, G9A 2L2.

AIGUISAGE et réparation de clipper d'animaux, aiguisage \$1.50 le jeu, couteau et roulette, hacher viande, vendons lame, tondeuse neuve et seconde main, ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE, St-Gervais, Bellechasse.

AIGUISAGE lames clipper vaches, moutons, huile 1.00 le jeu, ouvrage garanti retour 24 heures, garanti tondeuse votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE SOREL, 230 Prince, Sorel.

CONFIEZ-NOUS aiguisage lames, clipper vaches, moutons huile, \$1.00 garanti tondeuse votre troupeau, ouvrage garanti, retour 24 heures. USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232 Prince, Sorel.

A N I M A U X À V E N D R E

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vièreront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
54 CÔTE SUD
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES ÉPROUVÉES

Saviez-vous qu'une vache Ayrshire de 5 ans Sun-E-Hill Betty's Gloria a produit 26,231 lb de lait, 1,231 lb de gras, test moyen de 4.70% chez Ls Philippe Dubau, St-Félix-de-Valois.

Saviez-vous que la vache Sun-E-Hill Betty's Dolly a produit à l'âge de 4 ans 24,020 lb de lait, 1,045 lb de gras, test moyen de 4.54% pour Michel Villeneuve, Ste-Croix, Lac St-Jean.

Saviez-vous que la vache Silver Maple Bernie a produit à l'âge de 4 ans 26,395 lb de lait, 1,001 lb de gras test moyen de 3.77% pour Archie Roy, Howick, Qué.

Plusieurs autres vaches Ayrshires du Québec ont produit plus de 20,000 lb de lait en une lactation.

Commencez immédiatement à élever des animaux de race Ayrshire pur-sang.

Pour informations:
SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC
a/s Gérard Drouin, Sec. Prop.
14 Ave des Bouleaux
Victoriaville, Qué.
(819) 758-8948

BELLES jeunes vaches et taures Holstein fraîche ou devant vêler. Livraison gratuite, frais d'interurbain acceptés, aussi acheteur de troupeaux. ALBERT MAURICE, Windsor, Cte Richmond, Qué. (819) 845-2149.

À VENDRE jeunes taures Holstein croisées et pur sang de 12 à 18 mois prêtes à être saillies. S'adresser: CLAUDE PROULX, St-Barnabé-Nord, Qué. (819) 264-5311.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISON-NEUVE & FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-L'Érmitte, Cte L'Assomption, route 48; tél.: ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m. 581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, pesant de 1,700 lb. à 1,400 lb., vêlant en tout temps, bonnes conditions. S'adresser à FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, Cte Matahe. Tél.: 775-7018.

ACHETEUR - VENDEUR

De vaches ou de taures saillies ou ouvertes, d'animaux à boeuf, de troupeaux laitiers croisés ou pur-sang avec ou sans quota, de roulant de ferme quel que soit l'endroit. Paiement argent comptant. JEAN-MARC LEBLANC, St-Sylvestre, Cte Nicolet, Qué. (819) 285-2929 — 285-2040 — 285-2322.

VACHES et taures Holstein venant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie, Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

VACHES à lait pur-sang ou croisées, fraîches vélées ou devant vêler sous-peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE OUMET, 3805 Côte Terrebonne, Terrebonne, route 29, tél.: 666-8181.

CHOIX taures Holstein pur sang ou croisées venant Ontario, vêlant janvier et février, prix spécial pour plusieurs. S'adresser: FERME EMILIEN CHOUINARD, R. R. 1 Lucerville, Cte Rimouski, Qué. (418) 739-4505.

À VENDRE: taures et vaches de choix vêlant sous peu. Conditions faciles. CLÉMENT CHOINIÈRE, sortie 37, autoroute des Cantons de l'Est, Ste-Adèle, Cte Granby. Tél.: (514) 378-1842.

HEREFORD enregistrés, boeufs Primables \$200, génisses éprouvées, pores Damworth enregistrés, truies et verrats prêts pour service. AIMÉ LABONTÉ, St-Gilles, Cte Lotbinière, G0S 1Z0. Tél.: (418) 888-3395.

CHAROLAIS à vendre, 3 taureaux 15/16 de Bingo et Beaugency. Aussi quelques femelles 1/2 et 3/4. LOU QUÉSSY (418) 626-9404.

3 TAURES Holstein vêlant janvier, réservoir lait vrac De Laval, 6,000 lb, lavage automatique, comme neuf, Quota lait nature (classe 1) 600 lb/jour. (514) 759-2306.

VACHES laitières à vendre, croisées ou pur-sang, venant des meilleurs troupeaux de Mirabel que les cultivateurs nous vendent parce qu'ils sont sur le terrain de l'aéroport. Venez vérifier nos prix ou appelez-nous. CLAUDE DAGENAIS & FILS, Ville de Mirabel. (514) 432-4754 ou 436-1821.

1 BOEUF croisé Holstein-Hereford de 8 mois pesant 600 lb. Bon pour la reproduction ou pour l'engraissement. Ste-Julienne, 223-3149.

DIX vaches fraîche ou prêtes à vêler avec 1 taureau prêt pour la production. 477-0505, 2972 Boul. St-Charles, Lachenaie.

À VENDRE vaches et taures Holstein devant vêler en janvier et février. MARCEL DAoust, Ste-Hermas. Tél.: 258-3214.

VERRATS Yorkshire garantie pour le service. JEAN CHEVALIER, 570 Point du jour sud, l'Assomption. Tél.: (514) 589-4905.

VERRATS et truies Yorkshire aussi verrats et truies Duroc Jersey enregistrés prêts au service, truies saillies. ROLAND NICHOLS, La Présentation (St-Hyacinthe) 796-3372.

REPRODUCTEURS à vendre: Truies et verrats Yorkshire et Landrace ainsi que truies hybrides de premier croisement. Tous primés sur l'indice gain-graisse. S'adresser: COOPÉRATIVE AGRICOLE I.E. DE GRANBY. (514) 378-7981.

SWEDISH Landrace, Yorkshires, Chester White, Lacombe, Welsh, English Large Black, British Saddleback, Berkshire, Hampshire, Duroc, Tamworth, Hybrides, tachetés bleu. Catalogue gratuit de 14 pages illustrant des races porcines enregistrées. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

VERRATS race Duroc pur sang, très bon pour le service. GAËTAN LABONTÉ, 239 rang St-Jean, St-Benoit, Mirabel, 258-3358.

VERRATS Yorkshire indice de 110 à 124. Prix d'aubaine. Aussi quelques truies pur-sang Yorkshire. HENRI MOREAU, St-Agapit (Lotbinière) (418) 888-4321.

ANIMAUX MORTS

Achetons animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, Rang Fleury, St-Jude, Cte St-Hyacinthe. Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

3 MOTONEIGES de marque Bombardier modèle 1957 à vendre. En bonne condition. S'adresser à LEO DUPONT, Ste-Dominique, Cte Bagot. (514) 773-3250.

MAÏS égrené sec, ainsi que maïs-grain sur épis. S'adresser à JEAN-PIERRE VINET St-Louis-de-Gonzague. (514) 371-0067.

AVOÏNE à vendre \$4.75 le 100 lb. GÉRARD OUMET, Fortierville, Cte Lotbinière. Tél.: (819) 287-5797.

CHENILLE Bombardier 1969, bonne condition, 2 chevaux d'ouvrage 1,600 lb, 1200 chaudières d'éralbe 10 pintes galvanisées, chalumeau aluminium, couvreurs. VIATEUR RODRIGUE, High Water 87, Brome, 292-5958.

PAILLE à vendre près de Ste-Scholastique et achèteras foin. Tél.: 438-2877.

FILS TISSUS LOUPONS

LAINE à tricoter: Orlon; domestique; laine à tapis; Poly-on; Coton à tisser; lisières de Jersey; couleur assortie, échantillons gratuits sur demande, bas culottes "One Size" \$6.50 la douz. L. THERRIEN INC. C.P. 131, Victoriaville, Qué. G6P 6S8.

FIL À TISSER "Wabasso" 2/8 — lisières de Jersey pâle et foncé, nylon - Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse, Brossardville.

HOMMES DEMANDÉS

ASSOCIÉ, 2 couples avec expérience désirent participer au plan financier et du travail avec producteur agricole déjà établi et ayant projet d'expansion. Faire parvenir détails à La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal. (Case 73).

OUVRIERS agricoles demandés. Cherchez-vous un emploi? Si vous avez des connaissances agricoles et possédez des aptitudes pour les travaux de ferme, adressez-vous à: MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE DU QUÉBEC, 100, Place Charles Lemoyne, Édifice du Métro, Suite 278, Longueuil J4K 2T4. Tél.: 873-2648.

HOMME demandé avec expérience pour ferme laitière \$150.00 par semaine, maison fournie (514) 245-7043.

HOMME Marié aimant l'agriculture, travaillant pour prendre charge d'un poulailler de 6,000 poules d'incubation. Homme fiable voir à l'entretien et l'élevage des chevaux de course, logement fourni éclairé et chauffé. La Terre, 515 ave Viger, Montréal (Case 76).

HOMME marié demandé pour ferme laitière, Magog-Sherbrooke. Maison fournie, trayeuse, pipeline. Pour être en charge d'autres employés. La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal (Case 75).

HOMME DEMANDÉ

AVRIL 75: St-Ours, Richelieu, homme célibataire demandé comme aide sur ferme électrifiée, mécanisée, pipeline, 35 vaches. Logé et nourri. S'adresser à EDY BARIL, 10,737 St-Laurent, apt. 3, Montréal. Tél.: (514) 381-7845.

MACHINES D'OUTILAGE

RÉSERVOIRS EN VRAC Réservoirs en vrac très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HÉNAULT, 3750 Notre-Dame-de-Lourdes, Joliette. Tél.: (514) 759-2300.

MACHINERIE agricole usagée pour tous vos besoins, à vendre. S'adresser à: GILLES BEAUDRY, Box 1989, Hwy 17 ouest, Sturgeon Falls, Ont. (705) 753-0211.

COMBINE à patates Dalhman 2 rangs, très bonne condition, 2 wagons avec boîte Dalhman 16 pi., capacité 10 tonnes chacune, 1 dégraisseur à patates automatique, 1 tracteur John Deere 2120, avec sardeur 2 rangs, charrue 4 raies, déchencheuse semi-portée, 1 peigne pour déterrer les patates, 1 herse à ressorts 12 pi., servi 1 an. LUCIEN LAPLANTE, St-Michel (Napierville) (514) 454-9885.

DECHARGEUR de silo Patz avec moteur 3 forces comme neuf bon pour 14' et 16' de diamètre. GEORGE HÄSENBERGER, 484 ruisseau St-Louis-ouest, Marieville, P.Qué. Tél.: (514) 466-3386.

COMBINE à patates Dathan un rang, toute équipée, parfaite condition, 1 an d'usage. Tél.: (418) 828-9335.

À VENDRE un réservoir en vrac atmosphérique à bande glace John Wood, capacité 2720 lb. S'adresser à RICHARD ARCHAMBAULT, l'Assomption, 589-4606.

POULIE sur PTO et pelle John Deer no 46 double action pour tracteur 3010-3020-4010 avec supports, bucket fumier, terre, neige. NORMAND DENEALTE, Qué. (514) 246-3352.

AUBAINE D'HIVER

1 semi-pipeline Raph usagé en bon ordre \$600., 1 videur de silo Beatty usagé sans moteur pour silo de 16 pi., \$500., 1 videur de silo Beatty neuf avec moteur pour silo de 20 pi. à \$1,300. 1 convoyeur à foin Lajoie de 80 pi. avec moteur 1/2 de force en bon état, 1 tracteur Ford, moteur 800 diesel \$1,250. Plusieurs souffluses à neige neuves, moulangeurs New-Holland neuves et usagées.

MACHINERIE SIMARD INC
Tracteur Case, David Brown, New-Holland et Patz
R.R. 4, Drummondville, P.Q.
Tél.: (819) 472-2507, 472-3224
Nous livrons partout dans le Québec

1 ROULEUSE à grain Forano avec moteur approprié; 1 moulange à marteau avec moteur de 40 C.V. incluant transformateur et disjoncteur automatique; 1 melasseuse avec moteur de 7.5 C.V.; 1 malaxeur à moulée avec moteur de 5 C.V.; moteurs d'élevette: 1 de 3 C.V., 1 de 1/2 C.V.; 1 réservoir à melasse d'environ 1500 gallons. Tous les moteurs sont de 550 V., 3 phases à l'épreuve de la poussière et des coups. Moteurs industriels faits en Angleterre par E.R. & F. Turner Limited. Boîtes d'interrupteurs et conduits pour fils inclus. Préférais vendre équipement complet mais prendrais en considération toutes offres raisonnables pour moteurs électriques et interrupteurs séparément. Pour information, tél.: (418) 844-3049 ou (819) 828-2086.

BATTEUSE Ford 630 maïs-grain, excellente condition. Tél.: (soir) (518) 467-4115.

PIÈCES pour tracteurs. Économisez jusqu'à 75% sur pièces neuves, usagées ou reconditionnées pour toutes marques, tous modèles 250, trainant ou sur roues! Catalogue sensationnel \$1.00. SURPLUS TRACTOR PARTS CORP., FARGO, NORTH DAKOTA, 58 102.

RÉCEMMENT arrivé Manitoba, avec camion Dodge D100 (Aventurier) modèle Deluxe V8, 318, automatique excellente condition. Photo si désirer. Matin et soir 7 à 9 (514) 721-4745.

SPECIAL FOND DE FAILLITE

Tracteur neuf: 1 universel (Oliver no 445 diesel), Tracteur usagé: 1 David Brown no 800 diesel, 1 Davis Brown no 1200 diesel, 1 Oliver no 1880 diesel. Ces tracteurs sont en parfaite condition. Pour renseignements: s'adresser à: JOCELYN HOULE 253 Ste-Angélique-Nord, Joliette. Tél.: (514) 756-8793.

TRACTEURS Massey-Ferguson 165-65, fourrageur New-Holland 717, semoir 16 disques, boîte ensilage, wagons neuf, 9 tonnes pneus 11L, 15 pi.; refroidisseur à lait. MARCEL LALIBERTÉ, St-Isidore, (Dorchester) 646-5267.

MACHINERIE en très bon état à vendre: Massey-Ferguson; presse no 10; conditionneur; faucheuse; rateau; épandeur; charrue; rouleau à terre; herse; disque, 2,000 balles de foin, 40 vaches Holstein, 2 bons chevaux. Tél.: (819) 344-2227.

À VENDRE

TRACTEUR Ford 4,000, diesel 1972, en parfaite condition, 1,000 heures seulement. Tél.: (Ste-Victoire) (514) 782-2914.

SEMOIR à grain Massey-Ferguson 33-15 drillés, conditionneur à foin New-Holland 404. Tél.: 429-4292.

CHAÎNE DE SCIE

N'achetez pas de chaîne de scie avant d'avoir vu notre catalogue gratuit. Faites des économies colossales sur nos produits supérieurs: chaîne en boucles et bobines. Barres-guides, pignons, limes, meuleuses, coins et autres accessoires de scies. Écrivez aujourd'hui même. ZIP-PENN CO. L.TÉE., Dept. Q4, Box 5877A, London Ontario, N6A 4L6.

MAISONS

2 MAISONS de campagne à vendre situées 4 milles de Plessisville, chemin asphalté, prix à discuter. BENOIT TARDIF, R.R. 1, Plessisville, (Mégantic) G6L 2Y2 (819) 362-2665.

AVONS besoin de maisons de campagne avec quelques arpents de terre, situées dans un rayon de 60 milles de Montréal. RENE HADE, C.P. 430, Ville Lasalle, H8R 3V4.

VIEILLE maison à vendre de 100 ans et plus dans le village St-Blaise. JEAN ROBERT (514) 346-3229.

UN DIAMANT

NOUS achetons gomme de pin et gomme de sapin en gallon. Communiquer avec DESJARDINS HERBORISTE 3303 Ste-Catherine est, Montréal HIW 2C5. Tél.: 523-4860.

LAPINS

ACHETONS lapins vivants de 5 à 7 lb, quantité minimum 50 lapins. Ramassons jusqu'à 150 milles de St-Polycarpe, abat-toir et ranch de sélection cynocule St-Polycarpe, Cte Soulange. Tél.: (514) 265-3466.

ACHÈTERAIS génisses Blonde Aquitaine. GILLES BROUILLARD, St-Aimé. Tél.: 788-2447.

FOIN DEMANDÉ

Désire acheter foin de bonne qualité, région Sherrington et Hemmingford. Tél.: (514) 626-3488, (514) 247-2612.

ACHÈTERAIS fin avril, paire chevaux trait avec attelages, faire offre, prix âge, pesanteur, C.P. 231 St-Cyrille Wendover, Cte Drummond.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour pour la ponte (blanc ou rouge) et pour la chair. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL (PONT-VIAU), 25 Boul. des Laurentides, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

POULETTES prêtes à pondre et en ponte, poussin d'un jour et démarré, faisans, cannetons, oisons, chapons White Rock de 3 semaines. Catalogue gratuit illustré. TWEDDLE CHICKS, Fergus, Ontario.

SPECIALITÉS AGRICULTEURS

Impôt et tenue de livres à domicile. Compilation de demandes, de prêts agricoles fédéral et provincial. SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX INC. C.P. 100 Deauville, Cte Orford, Qué. (819) 864-4971.

PATATES de semences à vendre, variété Cobbler et Kenebec, grosseur moyenne, prix \$0.03 la lb. ROSAIRE BÉDARD, 214 ch. Ste-Dominique, St-Hyacinthe. (514) 773-6412.

SILOS

SILO ACIER GALVANISÉ SILO ACIER INOXIDABLE SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondulées Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 b/hr. Élévateur à godets — Convoyeur à vis. Crible - balance - séchoir à foin: Équipement de meunerie.

Service d'un Ingénieur Agronome
ODILON LEBRUN & FILS INC.,
Distributeurs
Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie Maskinongé, P.Q.

VENDEURS AUTORISÉS

Claude Aganier Ltée
St-Martin, Qué
Maheu & Frère Ltée
Victoriaville
Léo Gauthier
St-Télesphore
S.C.A. Ste-Rosalie
Ste-Rosalie
Mailloux Équipement Ltée
Normandin
Richard Piché
Cap Santé
Les Équipements AC
Ste-Théodose
Lefort & Fils Ltée
Ville-Marie
Yvon Lavoie
Bourget, Ont.
Crest Hardware
Ormstown, Qué.
Guillet & Robert
Iberville
Gérard Faucher
Ste-Marie Beauce
Centre Agricole Enrg
Nicolet
Charles Lafond
St-Célestin
Vendeur demandé pour territoire
libre

SILOS

BÉTON ARMÉ COULÉS
16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vy"

Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0

Tél.: (514) 584-3248

TERRES À VENDRE

TRES belle ferme à vendre avec ou sans roulat, 2 maisons neuves, grange, étable, comble français, loge 135 bêtes, 80 attaché, silo 17x50 de hauteur, garage de réparation avec outillage, salle de traite mécanisée, quota de lait de transformation, 750,000 lb, 600 acres de terre à culture, cause de vente: retraite, pas de relève. La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal, (case 72).

FERME à vendre 140 arpents en culture, bâtie, étable, bonne maison avec ou sans roulat et animaux. RAOU LÉCLERC, St-Vallier, Cte Shefford. Tél.: (514) 793-2779.

Si vous voulez vendre votre ferme; contactez nous. Nous vendons des fermes laitières depuis près de 20 ans. Nos clients ont des capitaux nécessaires.

VOUS SIGNEZ SEULEMENT CHEZ LE NOTAIRE

II. POLL (Courtier)
5178 Côte St-Antoine
Montréal
Tél.: (514) 486-7311

FERMES de 50 à 350 arpents avec ou sans roulat. RENE HADE, C.P. 430 Ville Lasalle H8R 3V4. Tél.: 455-3375 ou 363-1460.

FERME 112 arpents, maison 8 pièces, garage, grange, étable, remise, porcherie, érablière équipée, avec ou sans roulat (819) 362-7517.

ST-HYACINTHE: ferme en culture 123 arpents, près de la Trans-Canadienne. Très bon investissement M.L.S. Jacqueline Dugal 774-9141, 861-4470, IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

ST-BLAISE: grande ferme 280 acres avec maison canadienne, 6 pièces + bâtiment et environ \$100,000.00 de machinerie. Prix \$190,000. (Photo MLS) René Viens 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

RICHMOND: 200 arpents, 75 boisés, cottaige 8 pièces, bâtiments, machinerie, 600 pores, 82 têtes. Petite balance de vente acceptée. M.L.S. \$183,000. Louise Brouillette, 861-4470, 774-9141. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

BROMONT: 2 fermes à vendre, une 500 acres avec roulat et machinerie, bien située, ruisseau qui traverse la terre, l'autre 250 acres, se vend nue, belle vue sur montagne, lac de 4 acres, maison de 14 pièces (Photo MLS) J. Cardinal 378-9821 (frais virés) IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

TERRES DEMANDÉES

ACHÈTERAIS TERRES: 30 arpents et plus bâtie, maison pierre, donner tous détails à C.P. 122, St-Bruno, Cte Chamblay, Pas d'Agents.

Nouvelle méthode de gestion des fumiers

Pendant des siècles, les agriculteurs ont considéré le fumier animal comme une ressource naturelle: après l'avoir disposé en tas, ils l'épandaient dans leurs champs pour enrichir le sol. On considérait alors le fumier comme un avantage accessoire de l'élevage.

Toutefois, au cours des dernières années, on a dénoncé le fumier animal comme l'une des sources possibles de pollution des cours d'eau du pays. Faute d'un entreposage approprié, les éléments nutritifs du fumier peuvent souiller les ruisseaux avoisinants par infiltration; de même, d'abondants épandages peuvent avoir pour effet de contaminer les eaux souterraines.

Le projet de recherches auquel participent trois services du ministère de l'Agriculture du Canada a pour but d'assurer l'utilisation maximale du fumier comme fumure naturelle tout en réduisant le plus possible ses effets nocifs sur l'environnement.

M. Bob Hore, du Service de recherches techniques du Ministère, est le responsable de ce projet, auquel participent également des spécialistes de l'Institut de recherches zootechniques et de l'Institut de recherches sur les sols.

Si, à la suite d'applications variables de fumier, on évalue la quantité d'éléments nutritifs qui se perd dans les cours d'eau et s'accumule dans les sols on contribuera à l'élaboration, au plan régional, d'un programme de lutte contre la pollution du sol et des eaux, dit M. Hore.

"Nous étudions également les zones de migration de ces éléments nutritifs à partir du lieu de stockage du fumier et, si des cas de pollution se présentent, des méthodes pratiques de lutte seront mises au point," d'ajouter le chercheur.

Le projet, qui a débuté en 1970 devrait se poursuivre pendant une décennie; les premières recherches ont confirmé que peu d'information existe sur le sujet: on ne sait pas jusqu'à quel point les éléments nutritifs provenant des terres agricoles contribuent à la pollution dans un contexte typiquement canadien. Les expériences ont aussi révélé qu'on ne peut pas nécessairement appliquer à de grandes régions les résultats obtenus sur une petite échelle. Ces études prouvent la nécessité de travailler sur les lieux afin de définir exactement la quantité

d'éléments nutritifs perdus dans les cours d'eau.

Dans le cadre de cette recherche, on étudie de façon détaillée, sur le terrain, plusieurs emplacements représentatifs, tels que certains sites de la Ferme de la ceinture verte du Ministère et de la Ferme expérimentale d'Ottawa; on fait ensuite la synthèse des résultats obtenus et des données déjà existantes sur l'hydrologie et la fertilité du sol.

Les études poursuivies à la Ferme de la ceinture verte, dont la superficie arable est de 2,400 acres, mettent à l'essai les procédés sur une grande échelle, tandis que les recherches effectuées à la Ferme expérimentale centrale portent sur des parcelles expérimentales de 40 pi. sur 250 pi. chacune.

Le programme sur une grande échelle se divise en quatre parties:

— Un bassin, d'une superficie de 200 acres sur laquelle sont épandus du lisier et des engrais commerciaux pour la production végétale, représente l'endroit où l'on compile les résultats concernant les pertes globales des éléments nutritifs au profit des eaux de surface: ce cours d'eau est situé à l'extrémité la plus basse du lieu d'expérimentation. Les données sont fournies par un appareil automatique servant à analyser la qualité de l'eau à partir d'échantillons et par un poste de mesure des débits.

— Des recherches plus poussées sur l'agglomération des matières nutritives du fumier dans le sol argileux et sur leur infiltration dans les eaux souterraines sont effectuées dans un champ de 10 acres limité à une seule culture; à cette fin, on mesure la quantité et la qualité du liquide effluent des drains, et on analyse les propriétés de la nappe souterraine du site expérimental ainsi que les amas de matières nutritives dans le sol.

— On tente également d'évaluer la migration des éléments nutritifs et leur accumulation dans un sol profond de texture grossière en appliquant la fumure à des taux relativement élevés. On prélève aussi des échantillons de sol à des endroits précis pour ensuite les analyser.

— On a disposé, à la Ferme de la ceinture verte, des appareils de mesure autour d'une fosse de béton de stockage en vue de déterminer s'il y a des fuites d'éléments nutritifs dans la couche



S'il faut en croire les résultats d'une étude effectuée à Lethbridge en Alberta, les bovins sont loin d'être apathiques. S'il se trouve dans un pâturage clairsemé, le bouvillon n'arrivera probablement pas à y trouver toute la nourriture qu'il lui faut. Nourri par l'homme, le bouvillon d'un an va manger approximativement 85 lb d'herbe chaque jour et faire des gains de poids d'environ 2.3 lb. Pour retrouver autant d'herbe dans de bons pâturages, il devra brouter sur une superficie de 600 pi²; ses gains de poids seront en outre de 6% inférieurs. Il est important, dans la gestion de la ferme, de réserver les meilleurs pâturages pour les bouvillons d'engrais et les vaches en lactation.

d'eau souterraine.

En vue de réaliser chacune des étapes du projet, le Service de recherches techniques a pour tâche d'installer et d'entretenir le matériel, de prélever les échantillons et de recueillir d'autres renseignements; pour sa part, l'Institut de recherches sur les sols s'occupe d'analyser les échantillons d'eau, de fumier et de sol ainsi que les données connexes; enfin l'Institut de recherches zootechniques fournit des renseignements sur les cultures et les épan-

dages de fumier.

À la Ferme expérimentale centrale, les 14 parcelles servent à l'étude du déplacement et de l'accumulation des éléments nutritifs dans un sol mal drainé, à diverses périodes, et sous l'action du fumier selon différents taux d'épandage.

Le projet devrait permettre de définir clairement des méthodes d'utilisation du fumier animal comme fertilisant, tout en assurant la protection de l'environnement.

ENCANS...

suite de la page 17

électriques; Circulateur d'air; Bols à minéraux; Séchoir à foin New-Holland avec moteur de 7½ forces; Boîte à ensilage Dion — très propre; Souffleur à blé d'Inde Dion; Monte-balles intérieur de 100 pd au plafond de l'étable avec monte-balles extérieur de 20 pd; Fourragère sur le champ New-Holland; Monte-balles de 24 pd; Tondeuse à animaux (électrique et NEUVE); Pompe à mouches; Coupe-corne; 40 tonnes de foin pressé; 10 tonnes de paille; Silo d'ensilage de blé d'Inde (16 X 30); et quelques autres articles non énumérés.

Cause de l'encan: Transfert dans la Grande Culture.
CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT de BANQUE.
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

**ENCANS
JULES CÔTÉ INC.**
1274 rue SUD Cowansville, Qué.

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ
Tél.: 263-0670 — 263-1434

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1975, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

**GÉO-ÉTIENNE
LEBLANC**

ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD,
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3595

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTE MEGANTIC, Tél.: (418) 453-2681.

JE SUIS à votre disposition pour tout genre d'encans et acheteur de terres avec roulant. J'ai toujours de belles fermes à vous offrir toutes grandeurs. JULES GRIMARD, encanteur licencié. Tél.: 1-(819)-344-2277. Ham-Nord, Cte Richmond.

J'OFFRE mes services pour tout genre d'encans, particulièrement aux cultivateurs. Aussi acheteur de terres, roulants, commerces, coupes de bois partout au Québec. ALAIN DEBLOIS, encanteur licencié, 120 rue Prévost, Ste-Claire, Dorchester. (418) 883-3653.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous offre mes services pour tous genres de vente par Encan; je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même: "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE — Cte Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme. Je suis à votre disposition pour tous genres d'Encans dans la province et vous assure entière satisfaction à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO DASTOUS, Encanteur licencié bilingue LAURIERVILLE, CTE MEGANTIC. Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de l'industrie Blocs de Ciment THERMOS ENR., LAURIERVILLE.



supervedette™ PX442

Maturité de 85 à 90 jours
2700-2800 unités thermiques

Le PX 442 est un hybride triple, classé excellent comme qualité de tige, tenue, qualité des épis, aptitude au séchage et facilité de récolte. Forte tolérance à l'agression ou stress, même en peuplement dense. Vous apprécierez ses tiges solides et ses racines profondes qui tiennent le coup jusqu'à la fin de la récolte.



Agrocentre®

Communiquez avec l'Agrocentre CIL le plus près de chez vous.

Agrocentre CIL
C.P. 243, St-Hyacinthe, Québec. Tél.: (514) 796-3360.
C.P. 339, St-Pie, Québec. Tél.: (514) 772-5140.

Agrocentre CIL
Agromart Farnham, 200 rue Comeau Nord, Farnham, Québec. Tél.: (514) 293-3131

Agrocentre CIL
5 Massawippi, Lennoxville, Québec. Tél.: (819) 567-3464.

Agrocentre CIL
Servicentre Harnois Inc., 531 Rang Sud, St-Thomas de Joliette, Québec. Tél.: (514) 759-1520.

Agrocentre CIL
20 rue Turcotte, C.P. 454, Victoriaville, Québec. Tél.: (819) 758-8424

Agrocentre CIL
Les engrais chimiques Ricard, 155 rue Ste-Anne, St-Rémi de Napierville, Québec. Tél.: (514) 454-3112.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale. Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Assurances Tanguay Inc.

4489 PAPINEAU — MONTRÉAL — TÉL.: 527-4161

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Judi, le 2 janvier 1975

VOLAILLES VISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)	
moins de 4 lb	55¢-58¢
4 lb et moins de 5	57¢-59¢
5 lb et moins de 6	66¢-69¢
6 lb et plus	67¢-70¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	nil
5 lb et moins de 6	nil
6 lb et plus	49¢-51¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	66¢-70¢
10 lb et moins de 16	64¢-68¢
16 lb et plus	57¢-63¢
Canards	87¢-92¢

Semaine se terminant
le 11 janvier 1975

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller	
moins de 5 lb	31¢
5 lb et moins de 6	31¢
6 lb et moins de 7	31¢
7 lb et plus	35¢

POULES

Moins de 5 lb	.03¢
5 lb et moins de 6	.03¢
6 lb et moins de 7	.03¢
7 lb et plus	.12¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	.38½¢
12 lb et moins de 20	.39½¢
20 lb et plus	.38¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur pour la semaine
se terminant le 11 janvier 1975

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	70½¢	82¢
A-Gros	66½¢	78¢
A-Moyens	62½¢	74¢
A-Petits	52½¢	64¢
A-Pee-Wee	27½¢	39¢
En vrac		.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Mois NOVEMBRE 1974

% DES QUOTAS PRODUITS PAYABLE EN CLASSE I	89.58%
PRIX DE LA CLASSE I	\$11.13
PRIX MOYEN DU LAIT EXCÉDENTAIRE	\$ 7.38

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1%)

Source: Fédération des Producteurs de lait du Québec.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 7 janvier 1975

FRUITS

POMMES: Cortland 4.00 - 4.25/boîte de verger, McIntosh 4.25-4.50/boîte de verger, Jaunes et Rouges Délicieuses 6.00/boîte de verger, McIntosh 5.50-5.75/12 cellos de 3 lb, Cortland 5.25/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 3.00-3.50/50 lb, 1.75 - 2.00/25 lb, 2.25 - 2.50/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: 2.00/50 lb, 2.75 - 2.90/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, mini-carottes 4.25/20 cellos de 12 oz.

CHOUX: Verts 1.75 - 2.25/16 ou 50 lb, Rouges et Savoie 3.00 - 3.50/12.

CHOUX CHINOIS: 3.50/12.

ENDIVES: 0.80 - 0.90 la livre/boîte de 10 lb.

OIGNONS: Jaunes Gros 3.00 - 3.25/50 lb, Moyens 2.60 - 2.90/50 lb, 0.65 - 0.75/10 lb, 3.50 - 4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Rouges moyens 4.50 - 5.00/50 lb, ou 3.25 - 3.75/12 cellos de 2 lb.

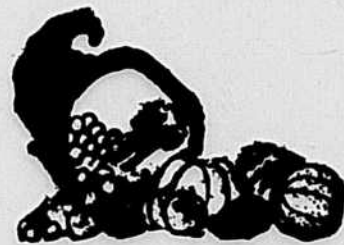
PANAIS: 3.50 - 4.00/12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 1.75 - 2.00/12.

RABIOLES: 3.75 - 4.00/25 lb.

RUTABAGAS: Ordinaires 2.25 - 2.50/50 lb.

POMMES DE TERRE: 1.50 - 1.60/50 lb.



Judi, le 2 janvier 1975

Prix du fromage: blanc 91.5¢, coloré 91.8¢.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Opérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'Est, lundi, le 6 janvier 1975: 706 bovins, 850 veaux, aucun porc, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, ont été nombreuses et étaient surtout composées de vaches laitières de diverses qualités. Très peu de bouvillons et taures furent offerts en vente. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés lundi sont demeurés généralement stables comparés à ceux de la semaine dernière.

Les arrivages de veaux ont été aussi nombreux. Les veaux d'abattage formaient la majeure partie des offres. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Tandis que les prix payés pour les veaux de remplacement demeuraient stables, les prix des veaux d'abattage étaient plus élevés comparativement à ceux de la semaine dernière.

La moyenne des prix du porc en Ontario, pour lundi, le 6 janvier 1975: à l'indice 100: \$55.95.

BOUVILLONS

Communs 21.25-41.25

VACHES

D-1-2 21.00-23.50
D-3 18.25-20.75
D-4 12.00-18.00

VEAUX DE LAIT

Bons 55.00-75.00
Ventes jusqu'à 80.00
Moyens 43.00-54.50
Communs 11.00-42.50
De remplacement 24.50-48.00

TAUREAUX

21.50-29.75

TAURES

Communes 23.25-34.00

AGNEAUX

Bons aucun
Communs aucun
Légers aucun

MOUTONS

Bons aucun
Communs aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés du 3 janvier 1975

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.89	6.94	6.87	6.81
Orge	6.66	6.69	6.85	6.66
Avoine canadienne	6.30	6.32	6.54	6.30
Maïs américain (Jaune, no 3)	6.67	6.72	6.83	6.67
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	6.63	6.68	nil	nil
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1974	
Son de blé	5.95	5.95	5.70	
Gru rouge de blé	5.95	5.95	5.95	
Tourteau de soya 49%	8.11	8.10	11.25	
Tourteau de colza 34%	nil	8.10	10.25	
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.85	6.25	7.50	
		5.75	nil	

Source: Office canadien des Provenades

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 20 décembre 1974 (MARCHÉ LIBRE - Base: Tête des Grands Laes).

	Blé CWRS #3 100 livres	Orge alim. #1 100 livres	Avoine alim. #1 100 livres	
	3.57	5.95	2.74	5.71
			1.74	5.12
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE - Base: Tête des Grands Laes).				
7 janv.	3.79½	6.32	2.96¼	6.17
6 janv.	3.78	6.30	2.99¼	6.24
3 janv.	3.78½	6.30	3.00	6.25
2 janv.	3.78¼	6.31	2.98½	6.22
1er janv.			fermé	

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraissement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 4 janvier 1975
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 84¢, 93, 85¢.

Prix du gros au détail - pains (moyenne hebdomadaire) 89.1¢ la livre. Prix de vente par la Commission Cana-

dienne du lait, en 56 lb., 85¢. Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 53¢ à 56¢. Procédé rouleaux, 54¢. Aliments du bétail, 43¢.

Poudre de lait de beurre, animal 41¢ à 42¢. Poudre de lait de beurre comestible 46¼¢ à 48½¢.

Poudre de lacto-sérum (pe-

tit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hydroscopique, 25½¢. Pulvérisation bétail: 16½¢. Procédé rouleaux, bétail 07¼¢ à 09¢. Lait évaporé, caisse 48/16 \$13.35.

Judi, le 2 janvier 1975

Prix du fromage: blanc 91.5¢, coloré 91.8¢.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 6 janvier 1975

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto		Prix payés en Ontario	
Porcs	56.00-56.60	Porcs	57.00-60.40
moyenne	56.41	moyenne	58.36
Truies	34.45-35.00	Truies	33.20-33.85
moyenne	34.75	moyenne	33.62
Porcs	55.00-57.05	Porcs	55.50-60.40
moyenne	55.95	moyenne	57.72
Truies	33.90-35.00	Truies	32.75-33.85
moyenne	34.44	moyenne	33.32

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Les perspectives laitières des dix prochaines années

par André Charbonneau

"Nul doute qu'après avoir dépensé de l'argent pour réduire la production laitière, on devra en dépenser beaucoup plus pour, au moins, la maintenir à son niveau actuel." Tel est du moins l'avis qu'a exprimé le directeur général de la Coopérative agricole de Granby lors des récentes sessions sur la planification de l'industrie laitière de demain, tenues à Lennoxville. M. Philippe Pariseault ajoutait: "On a donné l'impression au producteur, par toutes sortes de restrictions et pénalisations, qu'il était en trop dans notre économie agricole. Il faudra maintenant cesser de maintenir des politiques qui sont venues, trop tard, régler un problème qui n'existait plus."

M. Pariseault conclut: "On doit, par tous les moyens, encourager la production et l'élevage des génisses, aider à pourvoir et à payer la main-d'oeuvre sur la ferme et consentir les crédits utiles à la modernisation et à l'expansion de la ferme laitière..." Parmi les "politiques bien plus positives" essentielles, M. Pariseault signalait alors notamment "l'indexation du prix du lait aux coûts des 'intrants' pour donner aux producteurs la sécurité désirable".

Ces propos du directeur général de la Coopérative de Granby s'appuyaient sur une analyse de l'évolution récente du secteur laitier projetée sur les dix prochaines années. La consolidation des fermes, notait M. Pariseault, a déjà entraîné la disparition de 50% des fermes laitières au cours des vingt dernières années. "Ceci continuera et vers 1985 au moins 50% de nos fermes laitières actuelles seront aussi disparues". Conséquence: "Notre production laitière aura diminué d'environ 2 milliards de livres ou 11%". Par ailleurs, "la province de Québec continuera d'être la province laitière du Canada et fournira 40% de la production laitière totale du pays et 70% du lait industriel". (Présentement les pourcentages correspondants s'établissent à 37 et 45%.)

La consommation du lait nature ira encore en décroissant. Dans le secteur du lait industriel, on observera une tendance identique dans les domaines du lait évaporé et du lait écrémé-poudre et surtout dans celui du beurre qui a déjà cédé à la catégorie des fromages la première place des produits de transformation. Le beurre aura en particulier à concurrencer un mélange à tartiner qui bénéficiera à la fois d'avantages diététiques et de prix.

À ce propos, M. Pariseault souligne qu'il importe de se rappeler l'expérience suédoise. "Ces mélanges à tartiner contenant 40% de gras (20% de gras de beurre et 20% de gras végétal) ont la riche saveur naturelle d'un beurre de haute qualité. Ils ont enlevé une partie du marché au beurre et à la margarine. Ces produits utilisent du lait de beurre et des solides du lait avec beaucoup d'avantage".

Par contre, la consommation des fromages continuera de croître. La production des différents types de fromage suivra la même courbe et accapatera une part grandissante de la production totale. Au total, malgré la diminution globale de la consommation des produits laitiers, il y aura sous-production et le Canada ne sera plus en mesure de remplir les besoins de ses quelque 30 millions d'habitants.

Parmi les nombreux facteurs expliquant cette évolution négative, M. Pariseault souligne "le manque de main-d'oeuvre, la complexité grandissante de l'opération, la nécessité d'immobilisations, donc de capital important, le manque de succession dans la famille, l'âge, l'occasion de vendre à bon prix et de vivre mieux des intérêts que de l'opération, l'exigence d'un travail et d'une présence de 7 jours sur 7, l'industrialisation grandissante et l'expansion des villes qui gruge sérieusement nos territoires agricoles, les coûts élevés des "inputs" précédant toujours les prix des produits, le désintéressement général des jeunes et moins jeunes pour le travail physique."

ainsi que la disparition de la main-d'oeuvre à bon marché familial, l'accessibilité plus grande à l'éducation élargissant le champ des aspirations, et l'isolement résultant de la plus grande dimension des fermes.

Celles-ci en effet, selon le directeur général de la Coopérative de Granby perdront graduellement leurs caractéristiques familiales pour se transformer sur une base corporative ou communale de manière à permettre aux producteurs et à leurs employés de profiter d'une vie semblable à celle des gens des villes. D'où une consolidation encore plus poussée, une plus grande spécialisation et davantage d'intégration.

"Le résultat net, selon M. Pariseault, sera d'ici 10 ans des unités beaucoup plus considérables, certaines mé-

mes allant jusqu'à 1,000 vaches et plus, un meilleur rendement par vache, mais certainement beaucoup moins de vaches et une production laitière totale moindre."

Si malgré tout, le Québec améliorera sa position dans l'ensemble canadien, c'est qu'après avoir accusé du retard au cours des années quarante, il est devenu le leader "tant par la variété que par le volume de ses productions". Pour M. Pariseault, il va sans dire que l'expansion du secteur coopératif a grandement servi cette cause de sorte qu'aujourd'hui "la polyvalence de ses plus importantes usines lui donne aussi la facilité de profiter des marchés les meilleurs au moment opportun".

En effet, depuis 1950, le secteur coopératif a doublé d'importance: Il transforme désormais 80% du lait industriel. Bien plus, "les coopératives québécoises ont démontré beaucoup plus de dynamisme et d'imagination que l'entreprise privée et elles possèdent aujourd'hui les usines les plus modernes et les plus efficaces au Canada". (Faut-il rappeler que la Coopérative de Granby possède même la plus importante usine de fabrication du cheddar au monde avec une capacité journalière de 2 millions de livres de lait ou de 200,000 livres de fromage.)

Or, la pénétration coopérative s'étend au secteur du lait nature grâce notamment à la création récente de Québec-Lait. Désormais, 38% de la production québécoise du lait de consommation passe entre les mains des coopérateurs soit l'équivalent de ce que ceux-ci détenaient dans le domaine du lait industriel au début des années 50, (pourcentage doublé depuis).

Le directeur général de la Coopérative de Granby a souligné à ce propos les avantages de la consolidation, de la polyvalence des usines et de l'intégration des corporations aux coopératives. À propos de consolidation, M.

Pariseault note que les Coopératives contrôlent maintenant la production complète de plusieurs régions dans le secteur industriel après avoir acquis les corporations privées et avoir regroupé, par fusions, les petites coopératives pour en arriver finalement à une seule société, possédant la ou les usines laitières régionales. Résultat: un réseau d'usines à fort volume qui favorise des opérations polyvalentes.

Compte tenu des difficultés particulières à ce type de production saisonnière, la taille des entreprises devient un facteur majeur quand il s'agit de favoriser la polyvalence industrielle. Donc, "on ne peut que s'inquiéter très sérieusement devant la baisse de production du lait qui, sûrement, à courte échéance, compromettra la survie de plusieurs entreprises." D'où la nécessité de pousser plus avant encore la consolidation, et de développer un réseau d'usines, non seulement efficaces en elles-mêmes mais aussi susceptibles de s'alimenter mutuellement.

Enfin, la concentration laitière déboucherait elle-même sur une certaine forme de concertation qui réconcilierait l'apport de capital favorisé par l'entreprise capitaliste et les objectifs propres aux secteurs coopératifs. Les ententes fournisseur-manufacturier ou fournisseur "marketer" en fourniraient les modèles les plus accomplis. L'entente Granby-Kraft devrait donc se généraliser au cours des années 80.

Tout ceci devrait finalement permettre aux coopératives de surplanter définitivement les multinationales qui en 1950 dominaient le marché avec 38% du marché en regard des 33% concédés au secteur coopératif. Dès lors, le rapport de forces devrait être de 55% à 35% en faveur des coopératives. Entretemps, "le prix des produits laitiers aura plus que doublé et les producteurs laitiers recevront un revenu correspondant". C'est une note optimiste sur laquelle il est tout de même intéressant de conclure.

Un bain de trayons vraiment différent

HIBITANE*

renferme en exclusivité la chlorhexidine

HIBITANE est un bain de trayons à action bactéricide et antifongique. Il est utilisé pour le traitement des trayons infectés par des bactéries et des champignons. HIBITANE est également utilisé pour la désinfection des trayons entre les traiteuses.

HIBITANE est un bain de trayons à action bactéricide et antifongique. Il est utilisé pour le traitement des trayons infectés par des bactéries et des champignons. HIBITANE est également utilisé pour la désinfection des trayons entre les traiteuses.

Avec HIBITANE, le traitement des trayons est plus efficace et plus sûr. HIBITANE est un bain de trayons à action bactéricide et antifongique. Il est utilisé pour le traitement des trayons infectés par des bactéries et des champignons. HIBITANE est également utilisé pour la désinfection des trayons entre les traiteuses.

C'est le meilleur.

HIBITANE LAVE PIS

est le meilleur pour le traitement des organismes nuisibles des pis et des trayons.

Ayerst*

LABORATOIRES AYERST

Division de
Ayerst, McKenna & Harrison Limited
Montreal, Canada

